



APRÈS LES GRAVES DÉPASSEMENTS À DAKAR L'USMA SERA-T-ELLE PROTÉGÉE PAR LA CAF ?

P. 12



BIOTECHNOLOGIE MARINE DE NOMBREUX ATOUTS POUR DÉVELOPPER LA FILIÈRE EN ALGÉRIE

P. 6

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024 // N°967 // PRIX 20 DA

ANCIEN SÉLECTIONNEUR NATIONAL

MAHIEDDINE KHALEF, L'ARCHITECTE DU FOOTBALL ALGÉRIEN S'ÉTEINT

P. 16



INTERVENTIONS SIONISTES EN SYRIE

L'ONU DIT STOP !

P. 4



ELLE A REMPORTÉ LA PRESTIGIEUSE « DISTINCTION CHOIX DE LA QUALITÉ 2024 »

ALGÉRIE TÉLÉCOM TIENT LE HAUT DU PODIUM DANS LA CATÉGORIE « DIAMANT »

P. 5



VOIE FERRÉE ALGER - TAMANRASSET

ACHÈVEMENT DES ÉTUDES DE RÉALISATION DE 1.048 KM

P. 6



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À LA CONFÉRENCE CONTINENTALE SUR L'ÉDUCATION, LA JEUNESSE ET L'EMPLOYABILITÉ, À NOUAKCHOTT :

L'ALGÉRIE S'ATTACHE À « CONTRIBUTER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT EN AFRIQUE »

L'Algérie « n'a ménagé aucun effort pour contribuer au développement de l'éducation, de l'enseignement et de la formation sur le continent, accueillant des étudiants de différents pays africains frères dans ses universités, instituts de formation et centres d'apprentissage », a affirmé le président de la République. Il s'est dit fier des opportunités d'études et de formation offertes par l'Algérie, depuis son indépendance, à « 65.000 jeunes étudiants africains dans diverses spécialités ».

Lire en page 3



CELA A CONSTITUÉ UN TOURNANT DANS LA GUERRE DE LIBÉRATION

11 DÉCEMBRE 1960, LE SOUFFLE DE LA RÉVOLTE ALGÉRIENNE

Les manifestations du 11 décembre 1960 marquent un tournant décisif dans la guerre d'indépendance. D'un côté, elles révèlent au grand jour l'ampleur du soutien populaire à la cause du FLN. De l'autre, elles projettent la lutte algérienne sur la scène internationale. Des images de la répression circulent, mobilisant l'opinion publique mondiale et accentuant la pression sur la France.

P. 2

CELA A CONSTITUÉ UN TOURNANT DANS LA GUERRE DE LIBÉRATION

11 décembre 1960, le souffle de la révolte algérienne

Par un matin d'hiver, Alger s'éveille. Mais ce 11 décembre 1960 ne ressemble en rien à une journée ordinaire. Dans les ruelles du quartier populaire de Belcourt, dans les faubourgs d'Alger comme dans les cœurs des Algériens, un vent de défi souffle. Ce jour-là, l'Algérie colonisée crie sa soif de liberté face à une répression brutale.

Aïda Mouni

Depuis le début de la guerre d'Algérie en 1954, la tension n'a cessé de grimper entre les partisans d'une Algérie française et ceux qui, de plus en plus nombreux, réclament une Algérie indépendante. En décembre 1960, le général de Gaulle amorce une nouvelle stratégie : le recours à un référendum d'autodétermination. Une perspective que les Algériens interprètent comme une reconnaissance implicite de leur combat, mais qui exacerbe la colère des colons européens, farouchement opposés à l'idée d'une indépendance. Dans ce contexte explosif, les manifestations éclatent spontanément le 11 décembre à Alger. Les jeunes, drapeaux verts et blancs en main, déferlent dans les rues, bravant les forces de l'ordre. « Tahia Dja-zair ! » (Vive l'Algérie !) scandent-ils à pleins poumons, galvanisés par l'idée que l'indépendance n'est plus une chimère lointaine. Ce qui commence à Alger



comme une protestation localisée s'étend rapidement à d'autres grandes villes du pays, Oran, Constantine, Tizi Ouzou. Les manifestations, bien que spontanées, portent la marque d'un peuple soudé derrière le Front de libération nationale (FLN). C'est un cri de ralliement, un souffle unificateur pour une nation encore en construction. Face à cette marée humaine, les autorités coloniales réagissent avec une répression sans concession. Balles réelles, arrestations arbitraires, tabassages : la machine coloniale se déchaîne pour contenir l'insurrection. Le bilan humain est lourd. Bien que les chiffres officiels restent flous, des dizaines de morts et des centaines de blessés sont recensés. Les manifestations du 11 décembre 1960 marquent un tournant décisif dans la guerre d'indépendance. D'un côté, elles révèlent au grand jour l'ampleur du soutien populaire à la cause du FLN. De l'autre, elles projettent la lutte algérienne sur la scène internationale. Des images de la répression circulent, mobilisant l'opinion publique mondiale et accentuant la pression sur la France. Pour l'historien Benjamin Stora, « ces événements incarnent le basculement définitif : la guerre n'est plus une affaire de guérilla, mais une revendication nationale assumée par tout un peuple ». Dans les coulisses du pouvoir à Paris, le gouvernement comprend qu'il ne pourra éternellement étouffer les aspirations algériennes à l'indépendance. Alors que l'Algérie coloniale s'enflamme en ce mois de décembre 1960, le souffle de la révolte franchit la Méditerranée. Sur le sol français, les échos des manifestations et de la répression brutale résonnent avec une violence toute particulière. Loin des terres algériennes, les immigrés algériens de France, souvent regroupés dans des bidonvilles à la périphérie des grandes villes, subissent également le poids d'un système répressif acharné. Dans les années 1960, les Algériens en métropole (environ 300 000 à l'époque) vivent sous une constante surveillance policière. Depuis le début de la guerre d'indépendance en 1954, ces travailleurs immigrés, souvent affiliés au Front de libération nationale (FLN) ou sympathisants de la cause, sont perçus comme des « ennemis de l'intérieur ». Le FLN organise des collectes de fonds et mobilise sa diaspora pour alimenter la lutte armée, ce qui alimente les craintes des autorités françaises. Après les mani-

festations du 11 décembre en Algérie, des rassemblements éclatent en France, principalement dans les bidonvilles de Nanterre, Gennevilliers, ou encore à Marseille. Ces mobilisations, bien que pacifiques, sont violemment réprimées. La police, déjà marquée par une politique répressive stricte envers les immigrés algériens, réagit avec une brutalité disproportionnée.

LA VIOLENCE D'ÉTAT SUR LE SOL MÉTROPOLITAIN

Les violences policières envers les Algériens en France ne sont pas une nouveauté. Depuis le début de la guerre, la répression s'est intensifiée, notamment sous la direction de Maurice Papon, préfet de police de Paris, tristement célèbre pour son rôle dans la répression des militants indépendantistes. En décembre 1960, des dizaines d'Algériens sont arrêtés lors de descentes nocturnes dans les bidonvilles, accusés sans preuve d'appartenir au FLN ou de participer à des manifestations illégales. Les témoignages évoquent des passages à tabac, des tortures lors des interrogatoires, et des expulsions massives. Des familles entières, parfois sans lien avec les protestations, sont victimes de cette répression aveugle. Une figure sym-

bolique de cette période est celle des bidonvilles, où la misère des travailleurs algériens contraste violemment avec la répression qu'ils subissent. Ces lieux, déjà marqués par l'exclusion sociale, deviennent des espaces de contrôle policier renforcé. Les Algériens y vivent dans une peur constante des descentes, des perquisitions arbitraires, et des rafles.

UNE RÉPRESSION DANS L'OMBRE

Contrairement aux événements en Algérie, où les images de la répression font le tour du monde, les violences exercées en France restent largement invisibles. La presse de l'époque, souvent sous le contrôle ou l'influence des autorités, ne relaie que peu d'informations sur la brutalité des forces de l'ordre envers les Algériens. Ce silence médiatique renforce un sentiment d'impunité parmi les responsables policiers et politiques. Des archives déclassifiées révèlent toutefois l'ampleur de la répression. Des ordres précis sont donnés pour contenir toute tentative de mobilisation algérienne en métropole. Le moindre signe de protestation est assimilé à une menace à l'ordre public, justifiant des mesures d'une extrême sévérité. Le 11 décembre 1960 marque une étape supplémentaire dans

le cycle de violence exercé contre les Algériens en France. Ces événements préfigurent d'autres tragédies, notamment le massacre du 17 octobre 1961, où des centaines d'Algériens sont jetés à la Seine lors d'une manifestation pacifique à Paris. Pourtant, cette répression en France, bien qu'effacée de la mémoire officielle pendant des décennies, constitue une pièce essentielle du puzzle historique de la guerre d'indépendance algérienne. Elle montre que la lutte pour l'indépendance ne s'est pas limitée aux montagnes du Djurdjura ou aux ruelles de la Casbah d'Alger, mais qu'elle a aussi traversé les frontières, ancrant les douleurs du colonialisme au cœur même de la république française. Aujourd'hui, la mémoire de ces événements est en pleine résurgence. Des associations, des historiens, et des militants réclament une reconnaissance officielle des violences subies par les Algériens en France pendant la guerre. Mais cette reconnaissance tarde, comme si la France hésitait à affronter les zones d'ombre de son passé colonial. Le 11 décembre 1960 reste ainsi une date qui, bien qu'éloignée dans le temps, résonne encore. Elle nous rappelle que la répression des aspirations à la liberté a traversé les mers, laissant derrière elle des cicatrices indélébiles dans les deux rives de la Méditerranée.

11 décembre 1960 : un rêve arraché, un destin forgé dans la lutte
Aujourd'hui encore, le 11 décembre 1960 demeure gravé dans la mémoire collective des Algériens. Chaque année, cette date est célébrée comme un symbole de courage et de détermination face à l'oppression. Elle rappelle que l'indépendance ne fut pas un simple acquis politique, mais un rêve arraché au prix de sacrifices incommensurables. Dans les rues d'Alger, une nouvelle génération grandit, libre, mais consciente du poids de l'histoire. « C'est ici que mon grand-père a manifesté », raconte un jeune homme devant la place Maurice Audin, ancien épicerie des affrontements. « C'est ici qu'il a cru, pour la première fois, que nous pourrions être maîtres de notre destin ». Le 11 décembre 1960 n'est pas qu'un chapitre de l'histoire algérienne. C'est un rappel poignant que la quête de liberté, partout dans le monde, n'est jamais un luxe. C'est une nécessité vitale, une aspiration universelle.

A. M.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Mémorandum d'entente entre l'Algérie et la Chine

Un mémorandum d'entente entre l'Algérie et la Chine dans le domaine de la formation professionnelle a été signé, hier à Alger. Le mémorandum d'entente a été signé entre l'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP) d'El Biar (Alger), et l'Association sino-nord africaine pour l'innovation et l'éducation, de la République populaire de Chine, en vue d'établir un cadre de coopération entre les deux parties. Le mémorandum d'entente a été signé, du côté algérien, par le directeur général de l'INFEP, Dassa Farouk, et du côté chinois, par la secrétaire générale de l'Association Chen Lu, en présence du SG du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Allaoua Boulgamh. S'exprimant à cette occasion, M. Dassa a indiqué que cette coopéra-

tion comprend plusieurs domaines liés à la formation professionnelle, et tend à élaborer des programmes d'échange dans le domaine de l'innovation, de la formation professionnelle et de la formation des formateurs. Les programmes de coopération dans le domaine de la formation professionnelle incluent des spécialités et filières professionnelles liées à plusieurs domaines, dont les énergies renouvelables, la numérisation et l'intelligence artificielle. De son côté, la Secrétaire générale de l'Association sino-nord africaine pour l'innovation et l'éducation de la République populaire de Chine, a mis en avant l'importance de cette coopération qui prévoit plusieurs programmes en matière de formation professionnelle entre les deux parties.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À LA CONFÉRENCE CONTINENTALE SUR L'ÉDUCATION, LA JEUNESSE ET L'EMPLOYABILITÉ, À NOUAKCHOTT :

L'Algérie s'attache à «contribuer au développement de l'éducation et de l'enseignement en Afrique»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné, hier, à Nouakchott, Mauritanie, l'engagement de l'Algérie à offrir annuellement 2.000 bourses d'études dans l'enseignement supérieur et 500 bourses dans la formation professionnelle aux étudiants africains, et à ouvrir une banque dédiée à l'éducation en Afrique.

Dans une allocution prononcée lors de sa participation aux travaux de la Conférence continentale sur l'éducation, la jeunesse et l'employabilité, qui se tient en République islamique de Mauritanie, le président de la République a précisé que le nombre d'étudiants africains en Algérie "avoisine les 6.000 étudiants, soit 6.000 bourses d'études", réaffirmant l'engagement de l'Algérie à "offrir annuellement 2.000 bourses d'études dans l'enseignement supérieur et 500 bourses dans la formation professionnelle aux étudiants africains". "Partant de l'esprit authentique de sa politique extérieure reposant sur la priorité attachée à la solidarité africaine", l'Algérie "n'a ménagé aucun effort pour contribuer au développement de l'éducation, de l'enseignement et de la formation sur le continent, accueillant des étudiants de différents pays afri-

cains frères dans ses universités, instituts de formation et centres d'apprentissage", a affirmé le président de la République. Il s'est dit fier des opportunités d'études et de formation offertes par l'Algérie, depuis son indépendance, à "65.000 jeunes étudiants africains dans diverses spécialités", ajoutant que le pays "s'emploie à construire et à mettre à niveau des écoles dans nombre de pays africains". Le président de la République a souligné, devant les participants, l'engagement de l'Algérie à œuvrer à "augmenter ces chiffres", ainsi que son engagement, dans le cadre de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACI), à "ouvrir une banque dédiée à l'éducation selon la demande des frères africains". "Tout cela reflète notre contribution aux efforts collectifs visant à promouvoir les systèmes éducatifs dans notre



continent et traduit notre volonté indéfectible de renforcer la coopération et la solidarité continentale et d'établir des passerelles de communication dans sa dimension humaine à travers l'échange d'étudiants entre les peuples africains", a soutenu le président de la République. Le chef de l'Etat a par ailleurs souligné que l'Algérie fait partie des rares pays du continent à donner la priorité au secteur de l'éduca-

tion, indiquant que 12 millions d'élèves sont scolarisés, en Algérie, pour l'année académique 2024-2025. Le nombre des enfants scolarisés ne dépassait pas les 900 000 à l'indépendance en 1962. Le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 ans est passé de 43,42 % en 1966 à 99,89 % en 2024. Le secteur de l'éducation nationale compte plus de 600 000 enseignants, dont 75,62 % sont des femmes

diplômées des Écoles supérieures des enseignants. L'Algérie a intégré les technologies modernes dans son système éducatif, comme l'usage de tablettes numériques et l'enseignement de l'anglais dans le cycle primaire. Le pays a aussi développé des écoles supérieures spécialisées dans des domaines pointus comme les mathématiques, l'intelligence artificielle et la nanotechnologie. **Y.B**

EN PRÉSENCE DU PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE

Conférence africaine à Nouakchott sur l'Éducation, la Jeunesse et l'Employabilité

Merouane Korso

C'est en présence de plusieurs chefs d'état et de gouvernements, dont le président de la République Abdelmadjid Tebboune et de ministres et d'experts africains et internationaux que s'est ouverte hier mardi dans la capitale mauritanienne Nouakchott une conférence africaine sur l'éducation, la Jeunesse et l'Employabilité. Un forum de deux jours qui devra mettre sur les rails la politique de l'Union africaine en matière d'Éducation, de prise en charge de la jeunesse et la création d'opportunités d'emplois et de création de richesse économique pour le continent africain. Cet événement continental d'envergure, rassemble en effet, outre le Président Tebboune, plusieurs autres chefs d'État africains et plus de 30 ministres, ainsi que des experts internationaux de différents pays afin d'aborder des questions cruciales liées à l'éducation, à la jeunesse et à l'employabilité sur le continent africain. Cette conférence offre ainsi une plateforme de dialogue et d'échange d'expériences pour relever les défis communs auxquels font face les systèmes éducatifs et les politiques de formation et d'emploi des jeunes en Afrique. L'ordre du jour porte sur les moyens d'améliorer la qualité de l'enseignement, de promouvoir l'accès équitable à l'éducation, de renforcer les liens entre l'éducation et les besoins du marché du travail, ainsi que sur les stratégies pour favoriser l'employabilité des jeunes diplômés. D'autre part, cette rencontre continentale représente une occasion unique de renforcer la coopération et la solidarité entre les pays africains dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse et de l'employabilité, piliers essentiels pour un avenir prospère

et inclusif pour les générations actuelles et futures en Afrique. Le programme de l'Union africaine dans ce dossier porte sur la contribution à la création de systèmes éducatifs revitalisés, de qualité, pertinents et harmonisés, adaptés aux besoins de l'Afrique, en tenant compte des aspirations et des capacités du continent en termes de ressources humaines et matérielles ; des systèmes qui produisent des Africains dotés de valeurs, de connaissances et de compétences appropriées pour faciliter la réalisation de la vision de l'UA ; des systèmes qui génèrent également des connaissances appliquées et nouvelles et contribuent à leur exploitation pour relever les défis de l'Afrique et placer le continent fermement au cœur de l'économie mondiale de la connaissance. Il s'agit ainsi du "Développement et l'harmonisation des politiques et programmes éducatifs sur le continent, en vue de réaliser la vision de l'UA", " Mener la revitalisation des systèmes éducatifs", "Développer et gérer des systèmes continentaux d'information sur la gestion de l'éducation liés aux niveaux régional et national, fournissant des informations aux utilisateurs locaux et internationaux". Ce sont là des défis potentiels

pour la prise en charge par l'UA de la question de l'Éducation de la jeunesse africaine et son intégration dans les systèmes d'emplois régionaux ou continentaux. Ce sont également les défis et les dossiers chauds de cette conférence continentale qui se déroule avec la participation active de l'Algérie à travers le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, sous le patronage du président de la République islamique de Mauritanie et président en exercice de l'Union africaine (UA), M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Cette conférence vise également à évaluer les progrès réalisés par les Etats membres de l'UA dans la mise en œuvre des engagements internationaux en matière d'éducation, en particulier le quatrième Objectif de développement durable et la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique. Il s'agira également de renforcer la coopération et le financement durable à travers des mécanismes innovants pour relever les défis actuels et préparer la jeunesse africaine aux exigences du XXIe siècle. Par ailleurs, la tenue de cette conférence africaine a été une occasion pour le président Tebboune de rencontrer ses homologues africains participant à cette rencontre,

dont le président rwandais Paul Kagame. Lundi au salon d'honneur de l'aéroport international de Nouakchott, M. Abdelmadjid Tebboune a eu des entretiens en tête-à-tête avec le président de la République islamique de Mauritanie, pays frère, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. La participation du Président Tebboune à cette Conférence reflète les liens forts entre l'Algérie et la Mauritanie, qui partagent la même vision et les mêmes positions sur de nombreuses questions régionales et internationales. Elle met en avant, également, la grande importance qu'accorde l'Algérie au développement du continent, à tout point de vue. L'Union africaine, dont la présidence tournante est assurée par la Mauritanie, a dédié l'année 2024 à l'éducation, pour un accès accru et durable à un apprentissage inclusif, de qualité et pertinent en Afrique. Si l'organisation continentale a mis l'accent sur cette thématique, c'est pour relever les immenses défis auxquels sont confrontés de nombreux pays africains, à l'instar de l'insécurité, de la pauvreté et de la propagation de maladies. Cela sans compter le manque d'infrastructures et de personnels qualifiés pour la formation et l'éducation. **M. K.**

SALAH GOUDJIL :

La Constitution consacre la sauvegarde de la dignité du citoyen et l'égalité des chances

Le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, a affirmé, hier, que l'Algérie a consacré dans sa Constitution, le principe de sauvegarde de la dignité du citoyen et l'égalité des chances, à une époque où les valeurs s'érodent. «L'Algérie qui célèbre aujourd'hui l'anniversaire de la Déclaration

universelle des droits de l'Homme, a consacré dans sa Constitution le principe de sauvegarde de la dignité du citoyen et l'égalité des chances en ayant franchi des pas dans son processus de développement, à une époque où les valeurs s'érodent et où la dignité humaine est bafouée en raison de

l'approfondissement des déséquilibres et des disparités entre les pays et les sociétés, et Ghaza en est le meilleur exemple», a écrit M. Goudjil sur son compte sur les réseaux sociaux à l'occasion de la célébration du 76e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. **APS**

Retrait partiel des avions de chasse de l'armée française du Tchad

L'état-major général des armées du Tchad a annoncé, hier, le retrait partiel des avions de chasse de l'armée française basés à N'Djamena. Dans un communiqué signé par le porte-parole de l'armée tchadienne, Chanaane Issakha Acheikh, « le début du retrait a eu lieu mardi avec le départ d'une partie des avions de chasse après la décision de dénonciation des accords de coopération avec la France ». « L'opinion sera informée de toutes les séquences de ce retrait, jusqu'au départ définitif des forces françaises », indique le communiqué. Le gouvernement tchadien a annoncé le 28 novembre sa décision de mettre fin aux accords de sécurité et de défense hérités de l'époque coloniale. A rappeler que plusieurs manifestations ont été organisées jeudi et vendredi à N'Djamena, la capitale du Tchad où des milliers de personnes ont exprimé leur soutien à la rupture des accords militaires avec la France, annoncée la semaine dernière par le pouvoir tchadien.

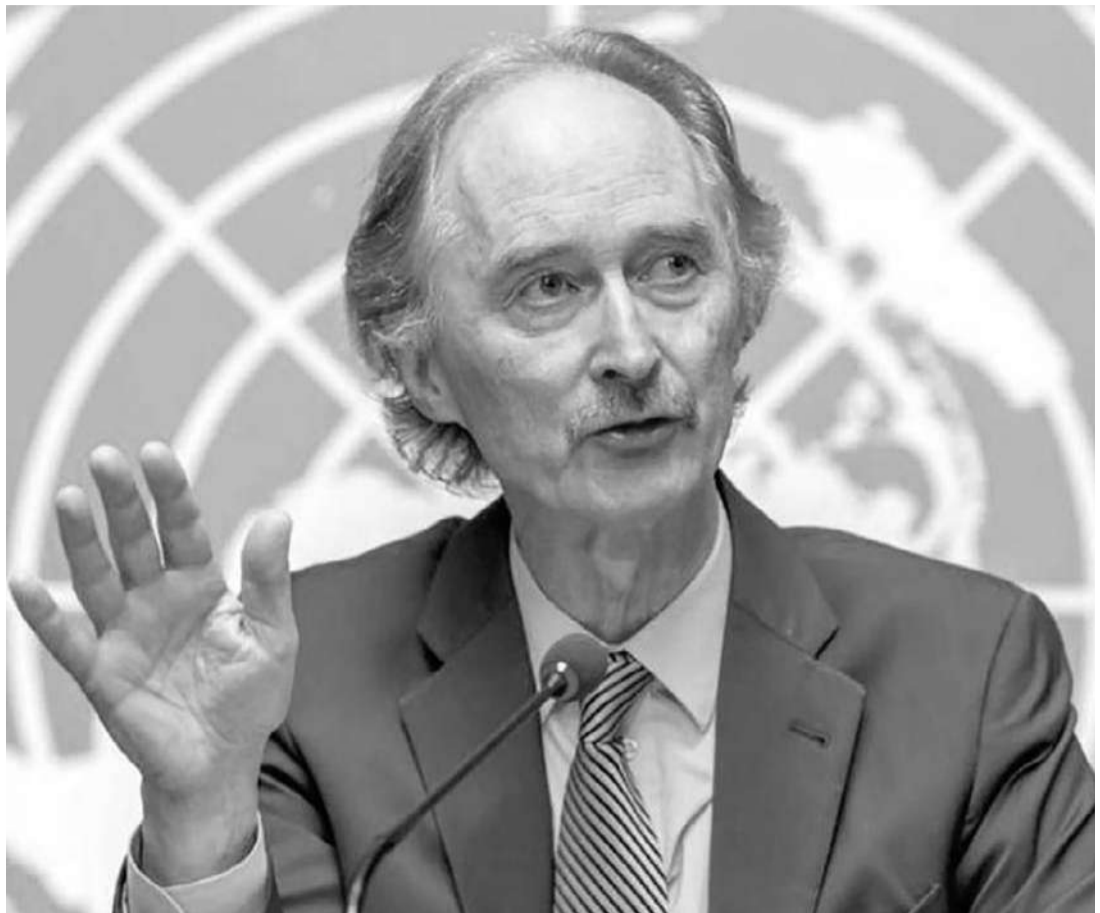
TRANSPORT AÉRIEN Air Algérie et Turkish Airlines signent un partenariat

Dans un communiqué publié ce mardi, la compagnie nationale de transport aérien des voyageurs, Air Algérie, a annoncé la signature d'un accord de partenariat avec la compagnie Turkish Airlines, dans le cadre de ses efforts constants pour élargir son réseau de destinations et améliorer la qualité de ses services. Selon un communiqué de la compagnie, l'accord inclut une collaboration en matière de « partage de codes », permettant aux deux compagnies d'échanger les codes de leurs vols respectifs. Cette initiative offre aux passagers la possibilité de réserver des billets de manière simplifiée et d'accéder à une large gamme de destinations, notamment en Turquie, en Asie et en Afrique, avec une plus grande fluidité. Le communiqué précise que cet accord représente une étape significative dans le renforcement de la coopération entre les deux compagnies. « L'objectif est d'améliorer la qualité des services et d'augmenter l'efficacité opérationnelle. Grâce à cette démarche, Air Algérie aspire à répondre aux attentes de sa clientèle tout en élargissant les horizons du transport aérien en Algérie, témoignant ainsi de son engagement envers un développement aligné sur les standards internationaux », rapporte le communiqué.

L'armée sioniste intensifie sa présence ces derniers jours dans la zone tampon à la limite de la partie du plateau du Golan occupée et annexée, et détruit sans relâche tout ce qui faisait naguère la puissance militaire syrienne.

Boualem B.

L'émissaire spécial de l'ONU pour la Syrie, Geir Pedersen, a exigé, ce mardi, lors d'une conférence de presse, l'arrêt des mouvements et des interventions israéliennes en Syrie « Il est très inquiétant de constater des frappes et des mouvements israéliens sur le territoire syrien. Cela doit cesser. C'est extrêmement important », a-t-il déclaré. Effectivement, alors que les djihadistes qui ont renversé Bachar Al Assad préparent une transition pacifique afin d'éviter le chaos, l'armée israélienne, arguant de la présence d'armes chimiques et de la protection des frontières d'Israël, intervient avec arrogance en Syrie. Selon des médias, elle a dirigé plus de 300 attaques en Syrie depuis la chute du régime. "Les principaux sites militaires en Syrie ont été détruits par l'armée israélienne", a déclaré l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) ce mardi. L'Observatoire mentionne, parmi les sites visés par l'armée israélienne, des aéroports, des radars, des dépôts d'armes et



de munitions et des centres de recherche militaires dans diverses régions du pays. Des navires de la marine syrienne en rade près du grand port de Lattaquié, dans le nord-ouest du pays, ont également été attaqués par l'armée sioniste. Bénéficiant des tensions et des incertitudes actuelles en Syrie, l'armée sioniste intensifie sa présence ces derniers jours dans la zone tampon à la limite de la partie du plateau du Golan occupée et annexée, et détruit sans relâche tout ce qui faisait

naguère la puissance militaire syrienne. L'armée sioniste a publié un communiqué justifiant son occupation des territoires syriens en déclarant qu'elle a déployé des forces dans plusieurs points importants en Syrie en raison de la possibilité que des groupes armés entrent dans la zone tampon. Beaucoup d'observateurs rejettent ces arguments et ne voient dans l'agitation de l'armée israélienne qu'une volonté d'expansion et de dépècement de la Syrie! Elle s'at-

taque à un pays qui ne l'a pas attaqué, occupe des parties de son territoire et se rapproche de la capitale Damas, et elle parle d'une opération défensive pour défendre ses frontières! Drôles d'arguments! En ce moment, les nouveaux dirigeants de Damas ont fait profil bas face aux attaques massives de l'armée israélienne contre la Syrie. Est-ce qu'il y aura un accord, comme le pensent certains analystes, entre Israël et les Djihadistes? Seul l'avenir nous le dira!
B. B.

ORCHESTRÉ PAR LES SERVICES DE RENSEIGNEMENT FRANÇAIS

Les services de la sûreté nationale déjouent un complot visant à déstabiliser l'Algérie

Aïda Mouni

Dans un documentaire diffusé par la Télévision algérienne (EPTV) et la chaîne internationale AL24, les services de sécurité algériens révèlent avoir déjoué un complot soigneusement orchestré par les services de renseignement français. L'affaire met en lumière une tentative de recrutement ciblée d'un jeune Algérien, Aïssaoui Mohamed Amine, 35 ans, originaire de Tipaza, afin de servir des desseins hostiles à l'égard de l'Algérie. L'histoire commence bien loin des arcanes du renseignement. Né en Algérie mais ayant grandi en Espagne, Mohamed Amine se décrit comme un homme marqué par une jeunesse chaotique. Sous l'influence d'interlocuteurs sur les réseaux sociaux, il avait été enrôlé par l'organisation terroriste «Daech», quittant l'Europe pour les champs de bataille de Syrie et d'Irak. C'est sous le pseudonyme d'Abou Rayan qu'il a combattu à Falloujah, avant d'être blessé lors d'un bombardement, capturé, puis transféré en Turquie. De là, il fut confronté aux autorités françaises et espagnoles avant de regagner l'Algérie, où il a purgé une peine de 3 ans de prison pour ses activités passées, qu'il considère aujourd'hui comme une erreur tragique de jeunesse. En 2022, à peine remis de ses traumatismes et d'une réinsertion difficile, Mohamed Amine affirme avoir été contac-

té par une association française énigmatique, Artémis. Derrière une façade humanitaire, l'organisation, dirigée par Jean Gilles Bouyard, ancien proche collaborateur de Bernard Cazeneuve, aurait servi de paravent aux services de renseignement français.

Dans son témoignage, Mohamed Amine détaille les promesses faites par Artémis : une régularisation de son statut administratif en Europe et la possibilité de retrouver une vie normale. Mais derrière cette offre alléchante se profilait une demande bien plus inquiétante : collecter des informations sensibles en Algérie et s'infiltrer dans des cercles extrémistes pour les surveiller.

Les services de renseignement algériens, informés de ces approches, ont accompagné le jeune homme dans une stratégie de contre-espionnage. Toutes les communications entre Mohamed Amine et les agents français ont été minutieusement suivies, aboutissant à la mise en échec d'un plan complexe visant à déstabiliser l'Algérie.

Le documentaire dévoile des images troublantes des rencontres entre Mohamed Amine et ses interlocuteurs français. L'une d'elles, tenue en avril 2023 dans les locaux du centre culturel français à Alger, met en scène un agent des services de renseignement français se présentant comme premier secrétaire à l'ambassade de France.

Les Français, selon Mohamed Amine, lui avaient demandé de se rendre au Niger pour établir des liens avec des groupes extrémistes, tout en fournissant des informations sur les dispositifs de sécurité algériens. Cependant, grâce à sa coopération avec les services algériens, chaque interaction a été exploitée pour déjouer les intentions de ses recruteurs.

L'affaire ne se limite pas à une simple tentative de recrutement. Elle s'inscrit dans un contexte géopolitique tendu, où l'Algérie et la France s'opposent sur plusieurs fronts. Les services de sécurité algériens, par leur professionnalisme, ont révélé une stratégie visant non seulement à manipuler un individu vulnérable, mais aussi à porter atteinte à la stabilité du pays.

Mohamed Amine a salué la vigilance des autorités algériennes et la cohésion du peuple face à des menaces externes. « Cette affaire montre la profondeur de la rancune et l'ampleur des complots ourdis contre notre nation », a-t-il affirmé, appelant à une unité renforcée pour protéger l'Algérie de toute ingérence étrangère.

Ce scandale, désormais public, soulève des questions cruciales sur les méthodes employées par certains États et leurs relais pour atteindre leurs objectifs stratégiques. Une leçon pour l'Algérie, mais aussi un avertissement pour ceux qui sous-estimeraient la résilience de ses institutions.
A. M.

Algérie Télécom Lauréat du prix «Quality Choice Award» dans la Catégorie Diamant



Algérie Télécom annonce avoir remporté le prix Quality Choice Award dans la Catégorie Diamant, décerné par le Jury européen lors de la conférence organisée par la Société européenne pour la recherche sur la qualité (ESQR) à Vienne le 9 décembre 2024.

«C'est avec une grande fierté que nous annonçons avoir remporté le prix Quality Choice Award 2024 - Catégorie Diamant, décerné par le Jury européen lors de la conférence organisée par la Société européenne pour la recherche sur la qualité (ESQR) à Vienne le 9 décembre 2024», indique Algérie Télécom (AT).

«Ce prix prestigieux est venu après une évaluation minutieuse et complète basée sur de multiples critères, notamment : la qualité de nos produits et ser-

vices, l'engagement et le professionnalisme de nos équipes, notre responsabilité sociale, notre performance financière distinguée; notre image de marque et la satisfaction des abonnés, qui est au centre de tout ce que nous faisons» ajoute AT.

Ce prix, le premier du genre dans l'histoire d'Algérie Télécom, témoigne des efforts continus pour innover et fournir des services distingués qui répondent aux aspirations des clients.

«Un sincère merci à tous les membres de la famille Algérie Télécom pour votre dévouement et votre travail acharné. Cette réalisation est le résultat de votre travail et de votre détermination à exceller. Félicitations à nous tous pour cette réalisation historique !» conclut AT.

Prix algérien de la qualité: La composition du jury dévoilée

La composition du jury du prix algérien de la qualité pour l'année 2024 a été dévoilée par le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, dans un arrêté publié dans le dernier numéro du journal officiel. Le jury se compose de neuf personnes représentant différents secteurs, à savoir l'école nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral, l'institut algérien de normalisation, l'organisme algérien d'accréditation, l'institut national de la productivité et du développement industriel, la société nationale Sonatrach, université d'Alger 1, l'ENTV, et enfin, l'association

pour la promotion de l'éco-efficacité et de la qualité en entreprise. Le 03 septembre dernier, le ministère de l'Industrie et de la Production Pharmaceutique avait lancé un concours national visant l'attribution du Prix Algérien de la Qualité au titre de l'édition 2024 afin de récompenser les entreprises et les organismes pour les efforts consentis en faveur de l'amélioration et du développement de la qualité. Le Prix Algérien de la Qualité comporte : une récompense pécuniaire d'un montant de deux millions de dinars algériens (2.000.000 DA), un trophée honorifique, Un diplôme d'honneur.

En raison de l'amoncellement de neige: plusieurs routes coupées à Bouira et Tizi-Ouzou

Plusieurs routes sont coupées à la circulation au niveau des wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou, en raison de l'amoncellement de neige, a indiqué, un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale.

«L'amoncellement de neige a entraîné la fermeture de la RN 33 reliant les wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou au niveau de la région d'Assoul» dans la commune de Aït Boumahdi, ainsi que la RN30 au niveau de la région de «Tizi N'kouilel» dans la commune d'Iboudraren», a précisé la même source. A Bouira, «la RN 33 est fermée au niveau des communes de Bechloul, de Tikjda et d'El Asnam ainsi que la RN 15 reliant les wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou qui est coupée à la circulation au niveau du Col de Tirourda dans la commune d'Aghbalou, en raison



de l'amoncellement de neige», lit-on dans le communiqué. Les autres routes «demeurent ouvertes à la

circulation», a ajouté la même source, appelant les usagers de la route à «la prudence et à la vigilance».

Création d'une école internationale turque à Alger.



L'accord entre le Gouvernement algérien et le Gouvernement de la République de Turquie relatif à l'ouverture d'une école internationale turque à Alger vient d'être ratifié, selon un décret présidentiel qui vient de sortir dans le dernier numéro du journal officiel. Dans le cadre de cet accord : «la fondation» est le nom donné à la fondation Maarif de Turquie (Türkiye Maarif Vakfi). Selon ce

décret, il est autorisé la création de l'école internationale turque à Alger, ci-après, dénommée l'«école». L'école est autorisée à créer une annexe à Oran, qui sera régie par les conditions et les dispositions du présent accord. Tout changement relatif au siège de l'école ou à son annexe est préalablement soumis, sous peine de nullité, à l'appréciation des autorités algériennes compétentes. L'école est

placée sous la tutelle de l'ambassade de la République de Türkiye à Alger. Les affaires administratives, financières et académiques de l'école seront gérées par la fondation Maarif de Türkiye. La fondation Maarif de Turquie en Algérie sera créée et régie conformément à la législation et à la réglementation algériennes relatives aux associations. L'école a pour vocation de scolariser des élèves turcs et algériens, ainsi que les enfants de ressortissants de pays tiers résidant, temporairement ou de manière permanente, en Algérie. L'admission sera accordée conformément aux règles définies par le conseil de l'école désigné par la partie turque.

FAO: Un programme de 282 millions d'USD en faveur du climat

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont lancé aujourd'hui un nouveau programme qui vise intensifier les efforts de transformation des systèmes agroalimentaires mondiaux, du stade de la production jusqu'à celui de la consommation, afin de les rendre durables, respectueux de la nature, résilients, inclusifs et non polluants. Financé

par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Programme intégré sur les systèmes alimentaires a été lancé à l'occasion de la journée consacrée aux systèmes agroalimentaires qui a eu lieu lors de la 16e réunion de la Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, à Riyad (Arabie saoudite). Le programme permettra d'orienter 282 millions d'USD de financement du FEM et des cofinance-

ments estimés à 1,8 milliard d'USD vers des activités visant à produire des effets environnementaux positifs sur la biodiversité, les terres et le changement climatique dans le monde entier, ainsi que des retombées socioéconomiques, à savoir une amélioration de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens de subsistance. Le programme cible les systèmes agroalimentaires de quatre secteurs - les cultures (maïs, riz et blé), les

produits (cacao, huile de palme et soja), l'élevage et l'aquaculture - dans 32 pays: Afrique du Sud, Angola, Argentine, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Chili, Chine, Costa Rica, Équateur, Eswatini, Éthiopie, Ghana, Grenade, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Kenya, Malaisie, Mexique, Namibie, Nauru, Nigéria, Ouganda, Pakistan, Pérou, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Tchad et Türkiye.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»**

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BIOTECHNOLOGIE MARINE

De nombreux atouts pour développer la filière en Algérie

L'Algérie dispose de nombreux atouts pour développer la biotechnologie marine et soutenir cette filière émergente, ont révélé mardi à Alger les résultats d'un diagnostic sur le potentiel de développement de cette filière dans le pays.

Ce diagnostic a été effectué par le programme "Economie bleue, Pêche et Aquaculture" de l'UE en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et présenté lors d'une journée de restitution de cette étude.

Le diagnostic, mené par une équipe d'experts sur les ressources issues du milieu marin, tout au long du littoral algérien, s'est concentré sur le cadre conceptuel définissant les biotechnologies marines, la chaîne de valeur et l'état des lieux des Blue Bio-tech en Algérie.

Dans ce cadre, en matière de biodiversité marine, le diagnostic a fait ressortir plus de 1.600 espèces aquatiques marines en mesure de fournir la matière première pour développer des procédés innovants, applicables dans divers domaines tels que la santé, le cosmétique, l'alimentation, l'environnement et l'industrie. Ce diagnostic a également identifié les principaux acteurs de cette filière prometteuse, comprenant, entre autres, l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (Enssmal), le Centre de recherche en biotechnologie de Constantine et les universités d'Oran, Tlemcen et Annaba notamment, des incubateurs et des start-up. Intervenant à l'occasion, la directrice nationale du programme Economie bleue, Pêche et Aquaculture, et représentante du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chanez Zouadi, a souligné que des actions ont été entreprises pour développer la filière biotechnologie dans le cadre de la stratégie nationale pour l'économie bleue (SNEB 2030), axées sur le renforcement des capacités de recherche en biotechnologie marine, mentionnant que "des défis restent à relever". La responsable s'est également félicitée de l'intérêt qu'accordent les universités à la filière de biotechnologie marine, indiquant que des formations sont dispensées par beaucoup d'universités nationales en rapport avec la biotechnologie. De son côté, le Chef de projet du Programme Economie Bleue, Réda Allal, a indiqué que la filière biotechnologie constitue un thème de coopération du programme avec plusieurs universités, notamment celle d'Oran, relevant que les efforts se concentrent actuellement sur "le renforcement de la dimension recherche dans le domaine de la biotechnologie pour une diversification de l'économie bleue". Par ailleurs, les recommandations du diagnostic sur le potentiel de développement de la biotechnologie en Algérie ont notamment porté sur le renforcement du cadre juridique et réglementaire de la filière, la promotion de la collaboration entre la recherche et le secteur économique, ainsi que le soutien des startups et des entreprises innovantes dans le domaine.

VOIE FERRÉE ALGER - TAMANRASSET

Achèvement des études de réalisation de 1.048 km

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), a achevé l'élaboration des études relatives à la réalisation de 1048 km de la ligne Alger - Tamanrasset, à laquelle l'Etat accorde "une attention particulière", a indiqué le chargé de la communication à cette agence, Abdelkader Mazar.

Ces études concernent le tronçon reliant Chiffa et Boughezoul sur une distance de 153 km, Laghouat - Ghardaïa sur 265 km, Ghardaïa - El Menia sur 230 km, ainsi que le tronçon reliant El Menia et In Salah sur 400 km, a fait savoir M. Mazar dans une déclaration à l'APS. Les études du tronçon reliant In Salah à Tamanrasset sur 650 km sont toujours en cours, selon le même responsable qui a souligné la programmation de l'étude pour réaliser 400 km, concernant le tronçon reliant Tamanrasset-In Guezzam et la frontière algéro-nigériane.

Ces étapes interviennent après la mise en exploitation par "Anesrif" du tronçon reliant Boughezoul (Médéa) - Djelfa - Laghouat sur une distance de 250 km, avec des trains atteignant une vitesse de 220 km/h, inauguré par le président de la République en octobre 2023. M. Abdelmadjid Tebboune avait souligné, lors de la récente réunion du Conseil des ministres, la



nécessité "d'accélérer la mise en œuvre du plan de modernisation par l'interconnexion et la création du réseau ferroviaire en adéquation avec les mégaprojets à haut rendement économique", et ce, "en accordant la priorité absolue à la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset et à l'interconnexion avec les pays du voisinage africain".

Anesrif tend à "appliquer les instructions du président de la République pour l'exécution du plan de modernisation par l'interconnexion et la création du réseau ferroviaire via des projets de lignes ferroviaires desservant les régions d'extrême sud,

notamment la ligne transsaharienne reliant Alger aux frontières algéro-nigériennes", selon Mazar. Il a ajouté que la ligne Alger-Tamanrasset revêt "une grande importance dans le portefeuille des projets, dont la réalisation est supervisée par le ministère des Travaux publics et des infrastructures de base, représenté par Anesrif en tant que porteur de projet", d'autant que la ligne part d'Alger passant par les wilayas de Blida, Médéa, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, El Menia, In Salah, Tamanrasset jusqu'à In Guezzam et aux frontières algéro-nigériennes sur une distance de 2406 km.

Il y a lieu de signaler la dynamique d'évolution du réseau de voies ferrées en Algérie ces derniers temps. En effet, un autre projet lié à la mise en exploitation de la mine de Ghara Djebilet avance bien lui aussi. Dans ce sens, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, s'était dit "satisfait" du rythme des travaux de réalisation du premier tronçon de 200 km du projet Bechar-Tindouf-Gara Djebilet. Il avait souhaité qu'il soit livré avant l'échéance prévue, à savoir début 2025.

L.F

Le ministre de la Santé reçoit la Représentante résidente du PNUD en Algérie

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Natasha Van Rijn, indique mardi un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre tenue lundi, les deux parties ont passé en revue le partenariat "privilégié" entre le ministère de la Santé et les agences des Nations Unies, notamment avec le PNUD durant la période de la pandémie de Covid-19 au titre du projet "Réponse solidaire", précise le communiqué, ajoutant

que les deux parties avaient affiché leur volonté de "promouvoir ce partenariat conformément aux priorités fixées". Les deux responsables ont également convenu de "hisser ce partenariat aux plus hauts niveaux", selon la même source. Les entretiens ont aussi porté sur la question de "la prise en charge médicale des réfugiés et des déplacés". A ce propos, le ministre de la Santé a souligné "l'attachement de l'Algérie à apporter un soutien humanitaire aux réfugiés, y compris en leur garantissant l'accès aux ser-

vices médicaux et en offrant des soins complets et la vaccination aux réfugiés traversant ses frontières pour éviter toute crise sanitaire dans la région". M. Saihi a, dans ce cadre, réaffirmé "l'importance de la proposition algérienne de création d'un centre international de vaccination à la lumière de la contribution et de l'assistance technique que les agences des Nations Unies pourraient apporter", soulignant que "l'Algérie est pleinement disposée à contribuer aux efforts de prévention des maladies dans la région".

Remise des prix de la meilleure invention de 2024

Le 14e Salon national de l'innovation, qui s'est déroulé sur trois jours à Constantine, a pris fin, lundi, avec la remise des prix de la meilleure invention de l'année 2024. L'université Mohamed Seddik Ben Yahia de la wilaya de Jijel a remporté le 1er prix pour son projet sur l'élaboration d'un modèle de pulvérisation thermique pyrolytique automatisée, tandis que le 2e prix a été décerné à un créateur ayant développé une chambre

de postcombustion avancée pour améliorer le traitement des émissions issues de la combustion des huiles contenant des composés de polychlorobiphényles (PCB). Le 3e prix a été attribué à l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) pour le développement d'un revêtement photonique visant à améliorer l'efficacité des unités photovoltaïques, selon la même source. Organisé à l'université Salah

Boubnider (Constantine 3), en collaboration avec le bureau extérieur de l'Organisation internationale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, ce Salon revêt une importance majeure étant un trait d'union entre les inventeurs et les innovateurs d'une part, et les industriels d'autre part, outre son rôle dans la promotion de la recherche scientifique en milieu industriel, conclut le communiqué.

POSTE ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

L'ARPCÉ dévoile son rapport de 2023

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCÉ) vient de rendre public son rapport annuel de 2023.

Inès B.

En termes de volume d'activités liées à la délivrance des titres juridiques, le rapport précise que l'année 2023 a été fructueuse et dynamique. En effet, au 31 décembre 2023, l'autorité de régulation compte 93 autorisations en vigueur relatives aux différents titres de service de communication électronique et a délivré 546 certificats de conformité des équipements terminaux et d'installation radioélectrique de communication électronique s'agissant de l'activité postale, l'autorité de régulation a délivré 16 certificats d'enregistrement au profit des opérateurs postaux soumis au régime de la simple déclaration.

Au cours de l'année 2023, l'autorité de régulation a poursuivi ses activités d'observation et de régulation des marchés de la poste et des communications électroniques afin de garantir un environnement propice, fiable et concurrentiel pour le développement et la promotion de ces marchés.

LE PARC INTERNET FIXE ET MOBILE A ATTEINT 53,62 MILLIONS D'ABONNÉS

L'observation du marché des communications électroniques révèle la poursuite des performances et d'un niveau de profitabilité très appréciable, notam-



ment au niveau des segments de la téléphonie et de l'internet fixe et mobile.

A titre indicatif, le parc d'abonnés de l'internet fixe et mobile a atteint 53,62 millions d'abonnés progressant ainsi de 8,42% en une année, le parc de l'internet de la téléphonie mobile représente à lui seul 89,69% du total du parc des abonnés par ailleurs, le segment de l'internet de la téléphonie fixe a enregistré une performance traduite par une croissance de 17,76% par rapport à l'année 2022.

Cette hausse significative est due principalement aux offres promotionnelles ayant accompagné le déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) pour les abonnés résidentiels entraînant l'adhésion

de plus de 602 000 nouveaux abonnés FTTH en une seule année. Ces évolutions ont eu un impact positif sur le chiffre d'affaires généré par le secteur des communications électroniques qui a connu une croissance de 6,97%.

A ce titre, le segment de la téléphonie et de l'internet fixe et mobile qui maintient un niveau de profitabilité très appréciable a généré un chiffre d'affaires de 481,05 milliards DA, soit une augmentation de 7,39% par rapport à celui de 2022. Pour ce qui est du marché de la poste, et particulièrement du régime de la simple déclaration, ce dernier a enregistré une évolution significative de 122,46% par rapport à l'année 2022 en termes d'objets échangés.

RETRAIT DE 22 CERTIFICATS D'ENREGISTREMENT POUR L'EXPLOITATION DES SERVICES POSTAUX

Concernant le contrôle des opérateurs des services postaux, les résultats ont donné lieu au retrait de 22 certificats d'enregistrement pour l'exploitation des services postaux relevant du régime de la simple déclaration pour non respect des dispositions réglementaires en vigueur. Pour ce qui est des opérateurs de la téléphonie mobile, une campagne nationale de contrôle ayant pour objet la vérification de la levée, par les opérateurs ATM, OTA et WTA des manquements constatés en termes de couverture et de la qualité de service de leurs réseaux GSM, 3G et 4G. Les résultats du

contrôle ont conduit à la prononciation de sanctions pécuniaires à l'encontre de deux opérateurs pour non-respect des dispositions législatives et réglementaires ainsi que celles de leurs cahiers des charges. S'agissant du contrôle de l'exposition du public au champ électromagnétique, l'ARPCÉ a reçu trois réclamations émanant des particuliers relatives aux risques éventuels des ondes électromagnétiques émises par les installations radioélectriques sur la santé de la population. Les résultats des mesures des champs électromagnétiques effectuées on fait ressortir leur conformité aux valeurs limites d'exposition du public au champ électromagnétique fixées par la décision de l'ARPCÉ. I. B.

STELLANTIS EL DJAZAÏR

Signature d'un accord de partenariat avec la SAREL Industries

Le groupe Stellantis El Djazaïr, représentant de la marque Fiat et de son usine en Algérie, a annoncé, hier, la signature d'un accord de partenariat avec la SAREL Industries pour produire des composants en plastique destinés à être utilisés dans les voitures fabriquées à l'usine Fiat de Tafraoui.

Cela intervient, selon un communiqué du groupe, dans le cadre du renforcement de l'engagement de Stellantis dans le développement de l'industrie automobi-

le algérienne. Ainsi, avec cette fusion avec la société la SAREL, le réseau de manutention algérien du groupe Stellantis comprend désormais cinq fournisseurs, à savoir « FERRUZ » pour l'assemblage des roues, et « IRIS TIRES », pour fabriquer les roues, et « IDE-NET », pour alimenter les faisceaux électriques. Ainsi que les sociétés « GHAZAL », pour l'installation des équipements au gaz propane liquéfié GPL, et « SAREL », pour la production de pièces et composants

en plastique. Grâce à cette dynamique de développement, Stellantis ambitionne d'atteindre un taux d'intégration de 30 % d'ici 2026 en établissant un réseau de fournisseurs compétents et compétitifs. En plus de passer aux opérations de soudure et de peinture, en 2025, au sein de l'usine de Tafraoui.

La SAREL a été créée en 1969, c'était une entreprise spécialisée dans la télécommunication professionnelle. Avec l'expérience acquise, elle a voulu se diversifier,

ce qui l'a amenée durant les années 1980 à entamer la fabrication de matériel pour le bâtiment et le secteur électrique. Ensuite, elle s'était lancée dans le domaine de l'énergie, tout ce qui est batteries pour les télécommunications. La SAREL s'est ensuite intéressée à l'industrie automobile, pour créer une nouvelle division dans le domaine automobile: SAREL Industrie, qui s'occupe de la sous-traitance industrielle dans ce secteur. I. B.

Assurances: vers la numérisation du certificat d'assurance automobile

L'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) prévoit de numériser le certificat d'assurance automobile afin de permettre aux assurés de l'obtenir en ligne, sans avoir à se déplacer dans les agences d'assurance, ce qui va permettre de renforcer l'efficacité et la transparence et d'améliorer les services offerts aux assurés, selon le président de l'Union, Youcef Benmicia.

Dans une déclaration à l'APS, M. Benmicia a indiqué qu'un "comité ad-hoc travaille actuellement sur le développement du projet du certificat d'assurance numérique, qui est actuellement en phase de test. Une fois cette étape achevée, le projet sera présenté aux autorités compétentes pour sa mise en œuvre". Il a souligné que ce projet représentait une "transformation majeure" dans le pro-

cessus de modernisation du secteur des assurances en Algérie, "car il facilite les transactions pour les clients, réduit la consommation de papier et permet une vérification instantanée de la validité de l'assurance, grâce à des bases de données interconnectées entre les différentes compagnies d'assurances". En plus de simplifier la souscription et le renouvellement des assurances, le certificat numérique contribue à renforcer la transparence et à réduire les risques de falsification, a ajouté M. Benmicia. Face aux transformations numériques rapides, l'Union travaille également sur "un ensemble de projets stratégiques visant à moderniser le secteur et à garantir sa croissance durable", ajoute le responsable, soulignant les résultats obtenus grâce à la plateforme numérique

inter-compagnies d'assurances dédiée à la branche automobile (e-recours), lancée en octobre 2022, avec des indemnités dépassant les 12 milliards de DA. Le responsable a rappelé les progrès réalisés par les compagnies d'assurances algériennes dans la numérisation de leurs services, notamment le suivi des contrats d'assurance, le paiement des primes et la soumission des demandes d'indemnisation, outre l'adoption par certaines compagnies du système d'expertise à distance, en plus d'autres services visant à faciliter l'accès aux prestations d'assurance. Benmicia a également salué le succès de la mise en place d'une plateforme numérique pour la souscription et l'émission des cartes d'assurance automobile dans les pays arabes (carte orange), en collaboration avec le Bureau

Unifié Automobile Algérien (BUAA). Désormais, toutes les agences d'assurance agréées peuvent souscrire à cette carte de manière électronique. Dans le cadre de sa vision à long terme, l'Union s'attache également à améliorer le niveau de formation et de qualification des employés du secteur de l'assurance afin de renforcer leurs compétences, optimiser la performance du secteur et achever le processus de modernisation et de transformation numérique à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. D'autre part, l'Union "travaille actuellement sur une révision de ses statuts qui n'ont pas été actualisés depuis plus de 10 ans, afin de s'adapter aux mutations économiques et financières que connaît le pays", a avancé M. Benmicia.

A OUARGLA

Journée d'étude sur la peine de travaux d'intérêt général

Le président des services extérieurs de réinsertion sociale des prisonniers à Ouargla, Omar Djemai, a mis en avant le rôle des établissements et entreprises d'accueil, les problèmes rencontrés en termes d'exécution de la peine de travail d'intérêt général, dont la non-dénonciation rapide en cas d'absence non-justifiée, l'indiscipline, la désignation des sujets en fonction de leurs capacités dans les établissements d'accueil,...



La peine des travaux d'intérêt général pour réadapter et qualifier les personnes condamnées a été au centre d'une journée d'étude organisée lundi à la Cour de justice de Ouargla. Des universitaires, magistrats et cadres du secteur de la justice à Ouargla ont animé une série de communications ayant trait à

l'explication détaillée de la peine de travail d'intérêt général, ses conditions et objectifs ainsi que les défis rencontrés dans son application par la justice. Dans son intervention, Dr. Yacine Benamar (université de Ouargla) a évoqué la notion et les avantages de la peine de travail d'intérêt général et les peines alternatives, prévues

dans la nouvelle loi 06/24 portant code pénale, pour la réadaptation et la qualification du condamné. Le procureur général-adjoint et juge d'application des peines à la Cour d'Ouargla, El-Hamza Djihad, a explicité, de son côté, la mission du juge d'application des peines dans l'exécution de la peine de travail d'intérêt gé-

ral, consistant en l'accomplissement par le condamné à une année d'emprisonnement d'un travail d'intérêt général non rémunéré au profit d'une personne morale de droit public, sous un contrôle rigoureux du juge d'application des peines et du ministère public. Pour sa part, le président des services extérieurs de réinsertion sociale des prisonniers à Ouargla, Omar Djemai, a mis en avant le rôle des établissements et entreprises d'accueil, les problèmes rencontrés en termes d'exécution de la peine de travail d'intérêt général, dont la non-dénonciation rapide en cas d'absence non-justifiée, l'indiscipline, la désignation des sujets en fonction de leurs capacités dans les établissements d'accueil, la méconnaissance des dispositions de suivi des condamnés par les établissements d'accueil des condamnés à la peine de travail d'intérêt général. Cette journée d'étude vise à braquer les lumières sur les dispositions de la peine de travail d'intérêt général ainsi qu'à renforcer la coordination entre le secteur de la justice et les partenaires pour la réinsertion sociale des condamnés, ont indiqué les organisateurs.

CHIRURGIES UROLOGIQUES DE POINTE FORMATION DE SPÉCIALISTES À L'EHU D'ORAN

Le service d'urologie de l'EHU «1er novembre 1954» d'Oran organise des ateliers de formation sur les chirurgies urologiques de pointe au profit de chirurgiens spécialisés de différentes régions du pays, a-t-on appris de son chef Djamel Yousfi. Il s'agit de formations pratiques, avec quatorze opérations chirurgicales programmées dans le cadre de ces ateliers qui ont débuté dimanche et se poursuivent jusqu'à mardi. C'est ce qu'a indiqué le Pr Yousfi, précisant que onze chirurgiens spécialisés en urologie de différentes

régions y participent. Le premier jour de cette formation a concerné la chirurgie mini-invasive en urologie, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'il s'agit notamment de chirurgies par urétéroscopie, qui consiste à entrer par les orifices naturels pour casser les calculs rénaux et par néphrolithotomie percutanée, qui consiste à faire un petit orifice cutané pour détruire ces calculs en utilisant le laser. Le deuxième jour de ce programme de formation, aborde la laparoscopie dans la chirurgie des cancers urologiques, comme les can-

cers du rein, de la prostate et de la vessie, selon le même spécialiste. Le troisième et dernier jour de la formation sera consacré à l'urologie fonctionnelle et les malformations urinaires, explique le Pr Yousfi, ajoutant qu'il s'agit de traiter plusieurs pathologies comme l'incontinence urinaire chez la femme. Le Pr Yousfi a souligné que cette formation est la troisième organisée par son service, depuis le début de l'année en cours, avec deux sessions organisées sur d'autres thématiques, en mars et juin derniers.

ENVENIMATION SCORPIONIQUE PLUS DE 2100 CAS RECENSÉS À GHARDAÏA

Au moins 2.119 personnes ont été victimes de piqûres de scorpion, entre le 1er janvier et le 30 septembre de l'année en cours, dans la wilaya de Ghardaïa, a indiqué la direction locale de la Santé et de la Population (DSP). La commune de Guerrara détient le triste record à l'échelle de wilaya des cas d'envénement du scorpion avec 533 cas, suivie des communes de Métlili (421), Ghardaïa (281), Zelfana (233), Daya Ben-Dahoua (207), Bounoura (136) et Seb-Seb (88), révèlent les statistiques de la DSP. Les enfants de 1 à 15 ans vivant en milieu

rural restent les plus exposés au scorpion et à l'inoculation accidentelle de leur venin, a-t-on précisé. Selon le DSP de Ghardaïa, Ahmed Zenati, «les piqûres de scorpions connaissent une hausse durant la période estivale, en raison du climat aride de la région, de l'insalubrité et de la dégradation de l'environnement». La problématique des piqûres de scorpions ne concerne pas uniquement le secteur de la Santé, mais interpelle à «la conjugaison des efforts et la coordination entre les services d'hygiène et de l'environnement, impliquant les com-

munes, les élus, et les acteurs de la société civile», a souligné M. Zenati. «L'envénement scorpionique reste un problème de santé publique dans la wilaya, malgré la forte densité de la couverture sanitaire de proximité répondant aux exigences des cas d'envénement, avec la disponibilité de l'antidote (sérum) dans les différentes localités de la wilaya», a fait savoir le DSP. La wilaya de Ghardaïa a enregistré durant toute l'année 2023, pas moins de 2.317 cas de piqûres de scorpion, selon les données de la DSP.

BECHAR

VERS L'EXTENSION DE LA PHOENICULTURE SUR 273 HECTARES HORS PALMERAIES

Une opération d'extension de la phoeniculture hors palmeraies sur une superficie de 273 hectares a été entamée dans la wilaya de Bechar, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). L'opération qui touche 398 agriculteurs activant dans plusieurs périmètres de mise en valeur des terres sahariennes à travers la wilaya, est soutenue et pilotée par la DSA au profit des agriculteurs qui ont adhéré à l'initiative, a indiqué le responsable du service de la production et

du soutien logistique, Abderabbi Hamal. Elle s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'extension de la filière phoenicole au regard de son importance pour le développement économique dans les zones ciblées de la wilaya, a-t-il ajouté. Auparavant, et dans le souci de développer cette filière agricole et les cultures oasiennes, il a été procédé au lancement d'un vaste projet de revivification de trois (3) palmeraies dans les régions de Taghit, Lahmar et Béni-Ounif, avec un financement

sectoriel de plus 315 millions DA, a fait savoir le même responsable. Ce projet couvrira une superficie totale de 1.320 hectares avec un effectif de 173.130 palmiers, en grande majorité de palmiers productifs, a-t-il encore fait savoir. La wilaya de Bechar recense une superficie globale de 5.148 hectares dédiée à la filière phoenicole, dont 3.966 ha de palmiers productifs avec une production de plusieurs variétés de dattes estimée à plus de 185.000 quintaux/an, selon la même source.

NÂAMA

UNE CARAVANE MÉDICALE SILLONNE LES ZONES ENCLAVÉES

Une caravane de solidarité composée d'une équipe médicale multidisciplinaire a été lancée, hier, pour sillonner les zones éparses et les regroupements de nomades dans la wilaya de Nâama, a-t-on appris de ses organisateurs. Cette caravane est organisée par le comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien en collaboration avec l'hôpital «Frères Chenafa» d'El Mechria, a-t-on fait savoir de même source. Lors de son premier jour, la caravane a visité des regroupements épars localisés dans la commune de Kasdir, notamment El Djedar, Ben Naja Ennour, Achouri Tayeb, Sidi Belkacem et d'autres localités. Elle propose des consultations spécialisées en cardiologie, orthopédie, diabétologie, pneumologie, gastro-entérologie et dermatologie, ciblant principalement les enfants, les personnes âgées et les patients souffrant de maladies chroniques, selon le directeur de l'hôpital «Frères Chenafa», Sofiane Lahcen. Des ambulances médicalisées et une équipe médicale spécialisée ont été mobilisées pour cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du principe de proximité des soins, visant à détecter les maladies et à renforcer la prise en charge des habitants de ces zones, grâce à une initiative volontaire menée en coordination avec les services de santé et la société civile, a précisé le responsable. Le coordinateur du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien à Nâama, Mustapha Bouzerouata, a ajouté que cette action solidaire comprend également la distribution de diverses aides, notamment des denrées alimentaires, des couvertures, des vêtements d'hiver, ainsi que des fauteuils roulants et d'autres équipements pour les personnes aux besoins spécifiques. Des séances de sensibilisation sur différents aspects de prévention et de sécurité sanitaire sont également organisées dans le cadre de cette initiative.

SKIKDA

11 COMMUNES BÉNÉFICIAIRES DE CAMIONS À BENNE TASSEUSE

Onze camions à benne tasseuse destinés à la collecte des déchets ménagers viennent d'être remis à plusieurs communes de la wilaya de Skikda, a indiqué dimanche des services de la wilaya. Selon la même source, l'opération supervisée par le wali, Saïd Akhrouf au siège de la wilaya a bénéficié aux communes d'Oued Zhou, Bekkouche Lakhdar, Oum Toub, Cheraïa, Kerkera, Beni Zid, Djendel, Bin El Ouiden, Filfila, Salah Bouchaour et El Harrouch. L'acquisition de ces véhicules a été financée par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales via la direction de l'administration locale, a précisé la même source. Le renforcement des parcs roulants de collecte des déchets ménagers des communes permettra d'améliorer l'hygiène de l'environnement et du cadre de vie des citoyens ainsi que de rattraper les dysfonctionnements enregistrés en ce domaine dans certains quartiers et agglomérations, a ajouté la même source.

EN FRANCE, LES EXPERTS APPELLENT À INTERDIRE LEUR VENTE LIBRE EN PHARMACIE

Les médicaments antirhume jugés trop dangereux

En France, les experts mettent en garde contre la vente libre en pharmacie, des traitements contre le rhume. Ils mettent en avant leur dangerosité en raison de potentiels effets secondaires graves

Jugés trop dangereux, les autorités sanitaires françaises ont annoncé qu'à partir du mercredi 11 décembre, 8 médicaments anti-rhume vasoconstricteurs ne seront plus en vente libre. Les produits Actifed, Dolirhume, Rhinadvil, Nurofen Rhume ou encore Humex sont concernés par cette interdiction qui débute dès mercredi 11 décembre. Déjà déconseillés depuis plusieurs années, ces médicaments sont désormais interdits à la vente libre et délivrés uniquement sur ordonnance, selon une décision de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM). Une décision justifiée par de très nombreuses contre-indications, précautions d'emploi et des effets indésirables connus de la pseudoéphédrine et d'autre part du caractère bénin du rhume, ce qui fait courir un risque trop important aux patients». Les médicaments plus précisément concernés sont Actifed Rhume, Actifed Rhume jour et nuit, Dolirhume Paracétamol et Pseudoéphédrine, Dolirhumeepro Paracétamol Pseudoéphédrine et Doxylamine, Humex Rhume, Nurofen Rhume, Rhinadvil Rhume, Ibuprofène/Pseudoéphédrine, Rhinadvilcaps Rhume Ibuprofène/Pseudoéphédrine. Ils contiennent tous la molécule pseudoéphédrine, qui alors qu'elle est utilisée pour soigner un simple rhume, bénin, peut provoquer des effets secondaires graves comme des AVC ou des infarctus. En 2023, l'agence avait pour la première fois déconseillé explicitement leur utilisation. Selon les experts, les médicaments antirhume sont à bannir car le rhume guérit spontanément en 7 à 10 jours. En pratique, des gestes simples aident à soulager l'inconfort lié aux symptômes du rhume ; comme humidifier les fosses nasales avec des solutions de lavage : sérum physiologique, eau de mer...boire suffisamment ; dormir la tête surélevée, maintenir une atmosphère fraîche (18-20 °C) et aérer régulièrement les pièces. L'«insécurité thérapeutique» concernant le vasoconstricteur pseudoéphédrine est connue depuis



longtemps. Les effets cardiovasculaires de cette molécule ont été décrits dès 1929. Les risques toxiques liés à son administration ont été mis en lumière en 1965 et précisés une quinzaine d'années plus tard.

ALERTES SUR LES EFFETS CARDIOVASCULAIRES DE LA PSEUDOÉPHÉDRINE

Pourtant une étude pharmacotoxicologique produite en 1980 dédouanait la pseudoéphédrine de tout risque toxique en indiquant que si l'administration de 15 mg ou 30 mg de pseudoéphédrine n'avait pas d'effet significatif sur les modèles pharmacologiques de rhinite induite, la dose de 60 mg était efficace et bien tolérée. Des augmentations significatives du pouls et de la pression artérielle systolique (et non diastolique) n'étaient observées qu'à des doses supérieures à 60 mg. C'est en 1984 qu'une alerte sérieuse était lancée dans la revue médicale de référence JAMA (Journal of the American Medical Association) : la pseudoéphédrine et l'éphédrine, une molécule de la même famille, sont considérées comme des stimulants de la famille des amphétamines et sont, pour l'auteur de cette mise en garde, à l'origine de crises d'hypertension artérielle et de troubles du

rythme cardiaque. On peut aussi citer cette étude réalisée dans la région de New York, en 2004 à partir d'autopsies montrant que les causes de la mort, après exposition à cette famille de molécules, impliquaient souvent des pathologies cardiovasculaires (hypertrophie ventriculaire gauche ou maladie coronarienne). L'année suivante, plusieurs alertes sur les dangers de la pseudoéphédrine mettaient également en cause ce médicament dans la mort d'enfants âgés de moins de 12 mois. Dans la majorité des cas, la pseudoéphédrine a été désignée comme cause directe du décès ou comme principal facteur contribuant au décès. Pour les auteurs de cette étude, l'administration à des nourrissons de ces médicaments contre le rhume pouvait, dans certaines circonstances, être une pratique dangereuse et, dans certains cas, conduire à un décès. Enfin, une revue Cochrane publiée en 2016 a fait le point sur la «balance bénéfices/risques» des décongestionnants nasaux. La méta-analyse a inclus 1800 patients ayant un rhume. Les malades ont été traités, soit par une dose unique, soit pendant une courte période (1 à 10 jours). Il n'a pas été possible de tirer de conclusion tran-

chée sur l'efficacité des décongestionnants nasaux administrés en dose unique. Leur administration répétée suggère un effet positif modeste sur la congestion nasale mais il ne semble pas possible de tirer des conclusions définitives. Certes, cette étude n'a pas permis de montrer que les décongestionnants nasaux augmentaient le risque d'effets indésirables cardiovasculaires à court terme. Toutefois, si les infarctus du myocarde et les accidents vasculaires cérébraux dus à l'administration de pseudoéphédrine n'ont pas été mesurés de manière significative lors de cette méta-analyse, c'est parce qu'on se retrouve devant la problématique de la détection des événements indésirables rares ou très rares, sur des cohortes limitées de patients. Des propriétés vasoconstrictrices mais aussi une augmentation de la pression artérielle Il aurait fallu une série de plusieurs dizaines de milliers de malades pour observer un phénomène significatif, ce que seules les observations de pharmacovigilance dans la vraie vie permettent. Une simple étude ne permet pas de conclure sur l'absence de risque. Un argument supplémentaire est apporté par les enquêtes de tératogénèse qui suggèrent que

la pseudoéphédrine pourrait provoquer des malformations sur l'embryon. Comme son homologue l'éphédrine, la pseudoéphédrine fait partie des molécules de la famille des alcaloïdes, extraits d'un arbuste asiatique du genre Ephedra (le Ma-Huang chinois). Ces deux substances ont les mêmes propriétés pharmacologiques. Mais les effets de l'éphédrine sont plus puissants que ceux de la pseudoéphédrine, raison pour laquelle l'éphédrine n'est aujourd'hui utilisée que par des anesthésistes-réanimateurs pour le traitement des baisses de tension (hypotensions) qui peuvent survenir au cours d'interventions chirurgicales. Les deux alcaloïdes présentent des propriétés stimulantes, qui sont mises à profit dans de nombreux compléments alimentaires «stimulants» : ils facilitent l'exercice physique et suppriment la sensation de fatigue. Dans la pratique, ce qui «justifie» l'utilisation de la pseudoéphédrine dans le traitement du rhume, ce sont ses propriétés vasoconstrictrices, qui ont, comme corollaire une augmentation de la pression artérielle. Comme la majorité des décongestionnants, la pseudoéphédrine agit en stimulant certains récepteurs (les récepteurs α 1-adrénérgiques) qui induisent la vasoconstriction du système vasculaire nasal. La conséquence est une réduction de l'inflammation de la muqueuse et de la sécrétion de mucus. Les effets de la pseudoéphédrine ne se limitent pas aux vaisseaux du nez. La vasoconstriction, c'est-à-dire le phénomène de diminution du diamètre des vaisseaux sanguins, est observée au niveau du nez mais également sur l'ensemble du système cardiovasculaire. Ceci est de nature à provoquer une augmentation de la pression artérielle potentiellement dangereuse sur un «terrain» fragile. C'est pour cette raison qu'il est conseillé aux personnes souffrant d'hypertension artérielle d'éviter la pseudoéphédrine. Outre l'hypertension, les effets secondaires courants comprennent insomnie, anxiété, étourdissements, nervosité, etc.

RDC

L'OMS alerte sur un risque élevé après l'apparition d'une maladie inconnue

En raison de l'éloignement de la zone touchée, des obstacles logistiques et de l'insécurité dans la région reculée de Panzi, l'Agence sanitaire mondiale de l'ONU (OMS) juge «élevé» le niveau de risque pour les communautés touchées dans cette province du sud-ouest de la République démocratique du Congo (RDC), après l'apparition d'une maladie qui a fait des dizaines de morts en un peu plus d'un mois. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la région est

rurale et isolée, et son accès est encore plus difficile en raison de la saison des pluies. L'agence onusienne estime qu'il faut 48 heures pour l'atteindre par la route depuis Kinshasa. Ces difficultés, associées au manque de moyens de diagnostic dans la région, ont retardé l'identification de la cause sous-jacente. L'insécurité dans la région ajoute un autre niveau de complexité à la réponse. La possibilité d'attaques par des groupes armés constitue un risque

direct pour les équipes d'intervention et les communautés, ce qui pourrait perturber davantage l'intervention. Selon l'OMS, la combinaison de ces facteurs rend la réponse complexe et pose un risque élevé pour la population touchée. Entre le 24 octobre et le 5 décembre 2024, la zone de santé de Panzi, dans la province du Kwango, a enregistré 406 cas d'une maladie inconnue. Parmi ces cas, 31 décès ont été enregistrés. La majorité des cas signalés concernent des

enfants, en particulier ceux de moins de cinq ans. Cette mystérieuse maladie touche particulièrement les jeunes. 40 % des cas déclarés concernent des enfants de moins de 5 ans. D'après les premières données, les symptômes sont proches de ceux d'une grippe. Les malades souffrent d'une forte fièvre, de maux de tête ou encore de toux, d'écoulement nasal et de courbatures. Tous les cas graves ont été signalés comme souffrant de malnutrition sévère.

ALLEMAGNE, AUTRICHE, ROYAUME-UNI...

Plusieurs pays européens suspendent les demandes d'asile de réfugiés syriens

Après la chute du régime de Bachar al-Assad ce week-end, de nombreux pays européens n'ont pas tardé à revoir leur politique d'asile à l'égard des réfugiés syriens. Plusieurs pays européens ont annoncé dès ce lundi 9 décembre prendre cette mesure.

Le lundi 9 décembre, l'Allemagne, l'Autriche, la Norvège, le Danemark, la Belgique, le Royaume-Uni, l'Italie et la Suède ont annoncé suspendre l'examen des demandes d'asile déposées par les réfugiés en provenance de ce pays. Le ministère français de l'Intérieur envisage de prendre une mesure similaire, a appris BFMTV auprès de Beauvau, qui précise qu'une décision devrait être prise dans les prochaines heures par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra).

«4.465 demandes d'asile ont été introduites à l'Ofpra par des ressortissants syriens en 2023 et environ 2.500 depuis le début de l'année 2024. Aujourd'hui, environ 700 demandes (mineurs inclus) sont toujours en cours de traitement à l'Office», précise l'Ofpra dans un communiqué de presse.

L'Allemagne, pays de l'UE qui accueille la plus importante diaspora syrienne avec près d'un million de personnes a justifié sa décision par «l'incertitude» qui règne à Damas, a indi-



qué la ministre de l'Intérieur Nancy Faeser. De nombreux Syriens qui ont trouvé refuge en Allemagne depuis la grande crise migratoire des années 2015-2016 «ont désormais enfin l'espoir de retourner dans leur patrie syrienne et de reconstruire leur pays», a affir-

mé la ministre social-démocrate. En Allemagne, le débat fait irruption dans la campagne électorale en vue des législatives du 23 février et le député conservateur (CDU) Jens Spahn a proposé «d'affréter des avions» et d'allouer une prime de mille euros à «tous ceux qui

veulent rentrer en Syrie». La CDU devance dans les intentions de vote le parti d'extrême droite AfD, dont l'entrée au Parlement, en 2017, a suivi la crise des réfugiés de 2015-2016. «Quiconque célèbre la 'Syrie libre' en Allemagne n'a apparemment plus aucune raison de

fuir» et «devrait retourner en Syrie immédiatement», a estimé Alice Weidel, cheffe de file de l'AFD. Amnesty International a fustigé le «signal totalement erroné» envoyé par Berlin avec le gel de l'examen des demandes d'asile, qui concerne selon l'ONG «près de 50.000 personnes». Le ministre de l'Intérieur autrichien est allé plus loin en annonçant également «un programme de rapatriement et d'expulsion vers la Syrie». «La situation politique en Syrie a fondamentalement changé», a avancé Gerhard Karner. Environ 7.300 dossiers en cours sont concernés par cette décision parmi les quelque 100.000 Syriens vivant en Autriche, l'un des pays qui en a accueilli le plus en Europe. Le cas de ceux qui se sont déjà vu accorder l'asile va également être réexaminé.

Le regroupement familial est de même suspendu. Depuis 2015, environ 87.000 Syriens ont reçu une réponse positive à leur demande d'asile dans le pays de neuf millions d'habitants.

CEDEAO

Le président sénégalais évoque le maintien de l'Alliance des Etats du Sahel

Le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, a évoqué la possibilité d'un maintien de l'Alliance des Etats du Sahel (AES, composée du Mali, du Burkina Faso et du Niger) au sein de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour éviter une désintégration de l'organisation communautaire.

Désigné médiateur en juillet 2024 par les dirigeants de CEDEAO pour désamorcer la crise entre l'organisation communautaire et les pays membres de l'AES, le président Faye qui s'est exprimé en marge de la 22ème édition du forum de Doha, a appelé les parties prenantes à

s'investir davantage pour relever le défi. «Rien n'empêche aujourd'hui de maintenir l'Alliance des Etats du Sahel puisqu'elle est déjà là et qu'elle répond à une réalité sécuritaire à laquelle ces pays font particulièrement face», a indiqué le président Faye dans une vidéo publiée dimanche soir par les services de la présidence de la République.

«Mais en même temps cela ne devrait pas, de mon point de vue, expliquer une désintégration de la CEDEAO, pour le rôle que cette institution a joué dans le rapprochement des peuples, dans la facilitation de la circulation des personnes et des biens», a-t-il enchaîné, assurant que

ceci est le sens de sa mission de médiation.

«Il faut à mon avis que les parties prenantes s'investissent davantage pour que l'intégration qu'on a réussie jusqu'ici ne cède pas le pas à la désintégration et au repli sur soi. J'avance dans le cadre de cette mission et nous serons toujours à leurs côtés parce que nous partageons la même réalité sécuritaire et que nous avons un destin sécuritaire lié», a encore relevé le président Faye qui participait à des discussions de haut niveau sur divers sujets. Il a aussi souligné la nécessité d'une réforme pour adapter la gouvernance de la CEDEAO, comme il en est

pour d'autres institutions multilatérales, aux défis du moment. Le 28 janvier 2023, les Etats membres de l'AES ont annoncé à travers une déclaration commune leur retrait de la CEDEAO avec «effet immédiat» pour s'insurger contre les principes de gouvernance de l'organisation communautaire qu'ils ont accusée d'être «à la solde de puissances étrangères».

Selon la réglementation de la CEDEAO, la notification de retrait prend effet après un an.

Cette question sera au menu des discussions à l'occasion de la 65e session ordinaire de la CEDEAO qui s'ouvre le 15 décembre courant à Abuja.

CORÉE DU SUD

Le parlement adopte un projet de loi visant à interroger le président Yoon sur la loi martiale

Les législateurs sud-coréens ont adopté, mardi, un projet de loi visant à nommer un procureur spécial pour enquêter sur le président Yoon Suk Yeol concernant l'échec de la loi martiale. Selon le journal Yonhap News, basé à Séoul, le projet de loi demande la nomination d'un procureur spécial pour «déterminer la vérité sur la rébellion interne par la déclaration inconstitutionnelle de la loi martiale». Au moins 210 législateurs ont voté pour, 63 contre, tandis que 14 membres se sont abstenus parmi les 287 parlementaires présents lors de la session. Les législateurs ont également demandé «l'arrestation immédiate» de Yoon et d'autres personnes accusées d'être à l'origine de la loi martiale bâclée. Le projet de loi a été présenté après que Yoon Suk Yeol a survécu à la première motion de destitution de la semaine der-

rière, lorsque le parlement de 300 sièges n'a pas atteint le quorum de 200 législateurs. Séoul a lancé une vaste enquête sur la loi martiale du 3 décembre concernant l'administration de Yoon, après le rejet par le parlement de la demande du président et la levée de la loi martiale dans les six heures, à l'origine d'une crise politique. Alors que le bloc d'opposition compte 192 législateurs, il lui faut le soutien d'au moins huit d'entre eux pour faire aboutir une motion de destitution à l'encontre de Yoon. Alors que le parti au pouvoir, le parti Pouvoir des nationaux, a annoncé des mesures visant à obtenir une démission rapide de Yoon Suk Yeol afin d'éviter une mise en accusation, le bloc d'opposition dirigé par le Parti démocratique a envisagé un second vote pour évincer le président au cours du week-

end. Yoon Suk Yeol est également devenu le premier président en exercice à faire l'objet d'accusations de trahison et à se voir interdire de voyager. Mardi matin, la police a convoqué le Premier ministre Han Duck-soo ainsi que plusieurs de ses collègues pour les interroger sur l'échec de la loi martiale. La police a convoqué le chef du service national de renseignement pour l'interroger sur les détails d'une réunion du cabinet qui s'est tenue avant que Yoon Suk Yeol ne décrète l'état d'urgence dans la nuit du 3 décembre. «Si les accusés refusent de comparaître, nous prendrons rapidement des mesures légales, y compris une enquête forcée», a déclaré un responsable du bureau du procureur. L'ancien ministre de la Défense Kim Yong-hyun, arrêté dimanche, n'a pas comparu personnellement mardi devant un tri-

bunal pour l'audience de son mandat d'arrêt. Il est accusé de trahison. Les autorités ont également élargi la liste des personnes interdites de voyage, tant pour Yoon Suk Yeol que pour les fonctionnaires, les civils et les agents de sécurité accusés d'avoir été complices du fiasco de la loi martiale.

Selon certaines informations, le parti au pouvoir étudierait différents scénarios pour minimiser les retombées de la loi martiale avortée, y compris la démission de Yoon Suk Yeol avant la fin du mois d'avril de l'année prochaine. Si ces projets se concrétisent, les élections présidentielles devraient avoir lieu dans les deux mois suivant la date de démission de Yoon Suk Yeol. Âgé de 63 ans, Yoon Suk Yeol a été élu en 2022 pour un mandat de cinq ans qui s'achèvera en 2027.

APRÈS LES GRAVES DÉPASSEMENTS À DAKAR

L'USMA sera-t-elle protégée par la CAF ?

Encore sous le choc après ce qui est arrivée au stade Abdoulaye Wade de Dakar, la délégation de l'USM Alger est en droit de connaître, les véritables raisons qui ont emmené à ce dérapage, surtout que les supporters de la formation algéroise qui se trouvaient dans les tribunes de ce stade se sont comportés d'une manière civilisée et n'ont, à aucun moment, tenté de provoquer les fans de l'équipe adverse.



Marouane A.

D'ailleurs, les gars de Soustara ou les «Messamaâ» sont connus pour être les supporters les plus fair-play en Algérie, et ils sont à chaque fois cités en exemple. Le communiqué laconique de la Confédération africaine de football (CAF) qui s'est contenté de relever qu'elle a prit connaissance de l'incident lors de la rencontre entre Jaaraaf et l'USMA et que le dossier est transmis aux instances compétentes pour y enquêter, n'apporte aucun éclairage sur la position de cette instance qui a pour-

tant visionné les images et les vidéos de ce qui s'est passé. D'aucuns craignent que les sanctions qui seront prises en seront pas à la mesure de la gravité de ces actes de violence qui ont touché la délégation des Rouge et Noir qui ont vécu un véritable cauchemar, surtout que les violences ont touché aussi les acteurs, à savoir, les joueurs, Merili, Lamara, Bouseliou, qui ont été blessés aussi après avoir tenté de défendre les fans dans les tribunes. En fait, ce qui importe le plus la direction de l'USMA et toute la famille d'«El Ittihad» c'est de frapper fort pour éviter que ce genre de

chose ne se reproduise dans d'autres stades et ainsi protéger l'équipe à l'avenir. Si le club de Jaaraaf et ses supporters ne sont pas sanctionnés comme il se doit, cela donnera des idées à d'autres fans d'autres formations du Continent qui se révolteront, juste parce que leur équipe a été incapable de l'emporter sur son terrain. C'est pour cela que de lourdes sanctions devront être prises à l'encontre de cette équipe, pour éviter ces scénarios regrettables à l'avenir.

MAËLOUL: «CE QUI S'EST PASSÉ EST GRAVE»

Très peiné par ce qui est arrivé aux supporters du club algérois, le coach tunisien de l'USMA, Nabil Maâlouf a expliqué que ce sont là des faits graves et que personne ne s'attendait à cette réaction des fans de l'équipe adverse. «Je suis frustré parce qu'il y'a eu après le match (NDLR: incidents en tribune). On ne s'y attendait pas, jusqu'au coup de sifflet tout se passait bien avec les responsables de l'équipe adverse, du stade à l'hôtel. Malheureusement nous avons eu 15 blessés dans les vestiaires. Ce qui s'est passé est grave.» «Je n'ai pas grand chose à dire sur ce match qui était très disputé, on aurait pu gagner mais on était face à une bonne équipe de Jaaraaf bien en place. Nous n'avons pas démérité, surtout en deuxième mi-temps, on s'est créé deux

voir trois belles occasions.» «Nous étions venus pour gagner ce match, donc non ce n'est pas un accomplissement ce nul. Nous avons effectué des changements offensifs en deuxième mi-temps alors que notre adversaire se contentait du match nul. Malgré tout un point c'est mieux que rien puisque nous sommes toujours premiers du groupe mais comme nous recevons l'ASEC au prochain match on doit absolument gagner».

M. A.

ARABIE SAOUDITE

Jaissle: «Il n'y a pas de tension avec Mahrez»

Lors d'un entretien accordé à RMC Sport, Matthias Jaissle, l'entraîneur d'Al-Ahli, a tenu à clarifier les spéculations concernant sa relation avec Riyad Mahrez. Depuis l'arrivée de l'international algérien au club saoudien l'été dernier, certaines rumeurs faisaient état de tensions entre les deux hommes, alimentées par des désaccords supposés sur le plan sportif et la gestion du joueur au sein du groupe. Jaissle a fermement démenti ces allégations, qualifiant ces rumeurs de «surprenantes» et sans fondement. «Certains médias algériens ont fait état de possibles tensions entre vous et votre joueur phare Riyad Mahrez. Qu'en est-il ?» lui a-t-on demandé. L'entraîneur a répondu avec assurance : «Vraiment ? Où avez-vous lu ça ? Je suis surpris. C'est un joueur de foot fantastique, j'ai une très bonne relation avec lui. Et je pense que si vous lui demandez, il vous dira sans doute la même chose. Je peux seulement dire que je suis vraiment heureux de l'avoir dans l'équipe. C'est un joueur incroyable, il a tout gagné. Et il le montre encore cette année par les différences qu'il est capable de faire pendant les matchs.» Avec ces déclarations, Jaissle a mis fin aux spéculations en soulignant non seulement l'importance de Mahrez au sein de l'équipe, mais aussi son admiration pour les qualités techniques et le leadership de l'aillier algérien. Depuis son arrivée à Al-Ahli, Riyad Mahrez continue d'impressionner avec ses performances sur le terrain, démontrant son rôle clé dans l'effectif du club saoudien. Ces paroles de Jaissle devraient calmer les esprits et renforcer l'idée que l'harmonie règne au sein de l'équipe, malgré les rumeurs récurrentes. Pour Al-Ahli, l'apport de Mahrez reste crucial dans les objectifs ambitieux du club, tandis que l'entraîneur allemand semble pleinement satisfait de son joueur vedette.

ANGLETERRE

Aït Nouri passeur face à West Ham

En déplacement à Londres, Wolverhampton a enregistré une nouvelle défaite face à West Ham et cela malgré une belle prestation de Rayan Aït-Nouri qui était passeur sur l'unique but de son équipe durant ce match.

La première période était assez équilibrée entre les deux équipes qui se sont procurées quelques occasions pour mar-

quer, mais aucune d'elle n'a réussi à marquer, score à la mi-temps 0-0.

La deuxième période était très animée contrairement à la première et West Ham a réussi à ouvrir le score à la 54e par le milieu Soucek, mais un quart d'heure après, les visiteurs ont réussi à égaliser par le défenseur Doherty, ce dernier a profité d'un superbe centre

millimétré de Rayan Aït-Nouri.

Après ce but égalisateur, West Ham est parti en attaque et l'aillier anglais Bowen inscrit un deuxième but trois minutes après légalisation, un but important qui donne la victoire aux Hammers tandis que Wolverhampton reste avant dernier avec 9 points seulement depuis le début de saison.

MONDIAUX 2024 DE JIU JITSU

Cinq athlètes représenteront l'Algérie à Jakarta

Cinq athlètes (quatre messieurs et une dame) représenteront l'Algérie aux Mondiaux 2024 de Jiu Jitsu, qui se dérouleront du 9 au 16 décembre courant à Jakarta (Indonésie), avec l'objectif de décrocher des médailles, a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de cette discipline.

«Nos athlètes seront engagés dans la spécialité GAMMA, est ce sera une première historique pour notre sélection, qui jamais auparavant n'avait participé à ces Mondiaux» a indiqué Mokhtar Goucem, membre de la commission des compétitions au sein de la fédération.» Le

niveau de nos athlètes a considérablement évolué au cours des dernières années, particulièrement dans les arts martiaux mixtes (MMA) et le Stiking, à tel point qu'actuellement nous pensons pouvoir rivaliser avec les meilleurs adversaires au monde. D'où d'ailleurs notre décision de prendre part à cette édition 2024 à Jakarta, avec l'espoir de glaner des médailles» a ajouté Goucem, qui occupe également la fonction d'entraîneur au sein de l'Association Sportive Djil-Arrostomia, dans la Wilaya de Tiaret (Ouest). Pour bien préparer cet événement mondial, les athlètes algériens ont

effectué un ultime stage bloqué de quatre jours, entre le 2 et le 5 décembre courant, au Complexe Sportif Sveltesse à Chéraga (Alger). Les représentants algériens aux Mondiaux de Jakarta sont : Réda Bouzekri (61.2 kg), Mesbah Mezghache (79.8 kg), Rayane Kabache (56.7 kg) et Mahal Aïn El Badr chez les messieurs, ainsi que Fadia Amrani (61.8 kg) chez les dames, sous la direction de l'entraîneur national Akram Fassi. Les internationaux algériens sont issus des Ligues de Wilayas d'Oran, Sétif, Bejaïa, Tiaret et Souk-Ahras, qui représentent les principaux pôles du Jiu Jitsu en Algérie.

MONDIAUX-2024 DE NATATION

Amel Melih et Jaouad Syoud en appel

Les nageurs algériens Amel Melih et Jaouad Syoud représenteront la natation algérienne aux 17es Championnats du monde (bassin de 25 m) qui auront lieu du 10 au 15 décembre à Budapest (Hongrie), selon le programme établi lundi par la World aquatics. La nageuse algérienne sera engagée mardi dans la troisième série du 50 m papillon, avant d'entamer,

samedi, la sixième série du 50 m nage libre, une spécialité de prédilection pour l'Algérienne qui détient le record national. De son côté, Jaouad Syoud sera aligné dans la 3e série du 200 m quatre nages, à l'occasion de la première journée qui aura lieu mardi, avant de se lancer dans le 200 m brasse (2e série), vendredi, puis le 400 m quatre nages (1re série), samedi.

AGE DE LA FAT

Oussama Ismail Masmoudi seul candidat à la présidence

Le président de RC Biskra et membre de l'Union arabe de Tennis, Oussama Ismail Masmoudi, sera seul candidat à la présidence de la Fédération algérienne de la discipline (FAT), après l'approbation de son dossier par la commission de candidatures, à l'issue de sa dernière réunion, tenue hier dimanche, au Centre Fédéral

d'entraînement de Ben Aknoun (Alger), a déclaré l'instance fédérale sur sa page officielle. Outre le président de cette commission, Youcef Manseur, les membres Mohamed Khaldi et Salah Smatat étaient également présents à cette réunion, tout comme le secrétaire général de l'instance, Abdelkrim Sadou et

un représentant du ministère des Sports. L'Assemblée générale électorale de la FAT (AGE) aura lieu le samedi 14 décembre à partir de 8h30, au Centre fédéral d'entraînement de Ben Aknoun. Le président sortant Nabil Cheriak, à la tête de l'instance depuis décembre 2022, a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat.

MANCHESTER CITY

Les Citizens accrochés au verdict et craignent des sanctions

Les avocats de la Premier League et de Manchester City ont livré leurs dernières plaidoiries la semaine dernière devant la commission indépendante chargée d'examiner les charges pesant sur le club anglais, selon les informations du Daily Mail. Le combat juridique a débuté le 16 septembre à l'International Dispute Resolution Centre, à Londres, et s'est terminé vendredi dernier, selon le journal britannique, après des semaines d'échanges dans le plus grand secret.

Les trois membres composant le panel indépendant vont désormais éplucher les arguments des deux parties avant de livrer leur verdict, pas avant plusieurs mois. La Premier League, organisatrice du championnat le plus suivi au monde, estime que Manchester City a sciemment contourné les règles financières imposées entre 2009 et 2018 pour doper ses ambitions sportives. Durant cet intervalle, les Citizens ont remporté trois fois le championnat. Ils ont récolté de multiples titres par la suite, en Angleterre et en Europe, notam-

ment la Ligue des champions en 2023. Le nombre de charges pesant sur le club (115 au total) et le pedigree de l'accusé (quadruple champion d'Angleterre en titre battant pavillon émirati), offrent un caractère inédit et spectaculaire à ce que les médias ont surnommé "le procès sportif du siècle". Les dirigeants de Manchester City n'ont cessé de clamer leur innocence, mais l'équipe est régulièrement ciblée par les moqueries et insultes des supporters adverses, persuadés que le club a triché. S'il était reconnu coupable, le club pour-



rait subir un retrait de points massif, ce qui conduirait de facto à sa relégation dans les divisions inférieures.

L'ARBITRE QUI A INSULTÉ LIVERPOOL ET KLOPP EXCLU

Sur un tout autre registre, l'arbitre David Coote ne sera plus jamais au sifflet d'un match de Premier League.

Le Professional game match officials board (PGMOL), l'organisme en charge des arbitres du foot professionnel anglais, a

décidé de limoger l'officiel britannique. David Coote (42 ans) est au centre d'un scandale depuis la révélation d'une vidéo sur les réseaux sociaux, il y a environ un mois. Sur ces images, il tient des propos choquants à l'encontre de Liverpool, qu'il qualifie de "club de merde", et de Jürgen Klopp, ancien coach des Reds insulté de "salope allemande". David Coote avait confirmé l'authenticité de cette vidéo et admis avoir tenu ces propos.

L'arbitre anglais était suspendu à

titre provisoire depuis le 11 novembre, dans l'attente d'une enquête approfondie. À l'issue de celle-ci, le PGMOL a donc décidé de virer David Coote, dont le cas a été aggravé par la publication d'une vidéo où on le voit sniffer de la "poudre blanche". D'après The Sun, la vidéo date du 6 juillet 2024, soit le lendemain du quart de finale France-Portugal du dernier Euro. Un match pour lequel David Coote avait été désigné assistant de l'arbitre préposé au VAR.

Le PGMOL a déclaré que les actions de Coote rendaient sa position "intenable". "Les actions de David Coote ont été jugées comme constituant une violation grave des dispositions de son contrat de travail", a indiqué l'instance dans un communiqué. "Soutenir David Coote continue d'être important pour nous et nous restons engagés pour son bien-être", a tenu à préciser le PGMOL. L'arbitre anglais peut encore faire appel de cette décision.

PORTUGAL

Nani raccroche à 38 ans

Une dernière pige et puis s'en va: Luís Carlos Almeida da Cunha dit Nani a annoncé dans une vidéo sur Instagram mettre un terme à sa carrière professionnelle ce dimanche, à l'âge de 38 ans. L'ancien ailier de Manchester United et de la sélection portugaise évoluait ces derniers mois sous les couleurs d'Estrela da Amadora, en première division portugaise.

L'international portugais sortait d'une deuxième expérience en Turquie avec le club turc de l'Adana Demirspor, après un premier passage d'une saison à Fenerbahçe, en 2015-2016, avant de retrouver son pays. Le gaucher a beaucoup voyagé autour du globe au cours de sa carrière. Après avoir multiplié les expériences dans les meilleurs championnats européens (Valence en Espagne, Venise en Italie), Nani a poursuivi ses péré-

grinations aux Etats-Unis puis en Australie. Mais c'est bien à Manchester United qu'il a connu l'apogée de sa carrière. Formé au Sporting où il a effectué ses débuts pros en 2005, le Portugais a rejoint les Red Devils de Sir Alex Ferguson deux ans plus tard, en 2007.

"UNE AVENTURE EXTRAORDINAIRE"

Aux côtés de Cristiano Ronaldo, jusqu'en 2009, et de Wayne Rooney, jusqu'à son départ du club en 2015, Nani a remporté quatre titres de champion d'Angleterre (2008, 2009, 2010, 2012) et une Ligue des champions (2008).

Il a également remporté le Community Shield, en 2011, ainsi que deux Coupes de la Ligue (2009, 2010) et la Coupe du monde des clubs de la Fifa, en 2008. L'ailier

portugais a inscrit 41 buts en 230 matches, régaland surtout ses coéquipiers de l'époque avec 70 passes décisives.

L'international (112 sélections) faisait partie de l'effectif qui a été sacré champion d'Europe en 2016, battant la France, le pays hôte, en finale. "Le moment est venu de dire au revoir, j'ai décidé de mettre un terme à ma carrière de joueur professionnel.

Ce fut une aventure extraordinaire et je tenais à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé et soutenu dans les hauts et les bas d'une carrière qui a duré plus de 20 ans et qui m'a offert tant de souvenirs inoubliables. Il est temps de tourner la page et de se concentrer sur de nouveaux objectifs et de nouveaux rêves. À bientôt !"

RIVER PLATE

Gallardo ému suite à l'hommage du Monumental

Il n'a pas pu retenir ses larmes. Debout face à la foule, au bord du terrain, Marcello Gallardo a vécu un moment particulièrement intense en marge de la victoire de River Plate face à Rosario Central, samedi à Buenos Aires (4-0).

Les supporters massés dans le Monumental (plus de 80.000 places) ont rendu un vibrant hommage à son père Maximo Gallardo, décédé quelques heures plus tôt à l'âge de 71 ans, après avoir lutté contre une grave maladie. La foule a longuement scandé le nom de celui

qui entraînaient l'équipe des légendes de River Plate. Durant une minute d'applaudissement particulièrement nourrie, le visage de Maximo Gallardo a été projeté sur les écrans du stade. Des banderoles en son honneur ont été sorties en tribunes. De quoi toucher Marcelo Gallardo, qui a entraîné River Plate de juin 2014 à décembre 2022, avant de revenir sur le banc de son club formateur cet été (après une expérience à Al-Ittihad, en Arabie saoudite). À 48 ans, l'ancien meneur de jeu, passé par Monaco et le PSG, est le coach le plus titré

de l'histoire du Millonario. L'ensemble du club a salué la mémoire de son père. À commencer par le président Jorge Brito: "Adieu Maximo. Nous nous souviendrons de toi avec ce sourire que tu avais quand tu entraînaient l'équipe des légendes ou quand tu accompagnais Marcelo à chaque match. Repose en paix, tu nous manques beaucoup." Après avoir remporté la première phase du championnat d'Argentine, River Plate est actuellement troisième de la deuxième phase, derrière Velez Sarsfield et Talleres.

BAYERN MUNICH

Neuer out jusqu'à fin 2024

Le capitaine et gardien du Bayern Munich Manuel Neuer, blessé à une côte, ne jouera "probablement pas" en 2024, a déclaré lundi son entraîneur Vincent Kompany à la veille du match contre le Shakhtar Donetsk en Ligue des champions. "Il a une côte cassée, ce qui signifie qu'il ne jouera probablement pas cette année", selon Kompany. "Ce qui est important, c'est qu'il guérisse maintenant. J'espère que Manu sera de retour dès le début du mois de janvier, mais pour l'instant, il est trop tôt", a-t-il ajouté.

Neuer, 38 ans, s'est blessé le 3 décembre lors d'un choc avec Jeremie Frimpong (Bayer Leverkusen) en Coupe d'Allemagne, pour lequel le gardien a également reçu le premier carton rouge de sa carrière, en 866

matches. Si son forfait est confirmé, il manquera donc également deux matches de championnat, un déplacement à Mayence le 14 décembre et la réception de Leipzig le 20. Le gardien N.2, Sven Ulreich, étant absent pour raisons personnelles, c'est le troisième gardien du Bayern, Daniel Peretz, qui sera titularisé contre le Shakhtar Donetsk mardi à Gelsenkirchen (Allemagne), où l'équipe ukrainienne joue ses matches de C1 à "domicile" en raison de la guerre avec la Russie.

Le Bayern occupe la 13e place au classement de la Ligue des champions après cinq matches, avec trois victoires à domicile et des défaites à l'extérieur contre Barcelone et Aston Villa.

MALGRÉ UNE PÉRIODE COMPLIQUÉE

Mbappé dans le onze FIFPro de l'année

Auteur d'un début de saison compliqué au Real Madrid, Kylian Mbappé n'en reste pas moins l'un des meilleurs joueurs de la planète. Du moins c'est l'avis des membres de la FIFPro, le syndicat des footballeurs professionnels, où l'attaquant de 25 ans figure dans le onze de l'année 2024 élu par 21.266 joueurs. Après une année où le capitaine de l'équipe de France a souffert de sa séparation avec le PSG, Kylian Mbappé accompagne Erling Haaland et Vinicius Jr dans un trio offensif de grand talent. Le reste du onze de l'année com-


prend plusieurs Madrilènes et des joueurs de Manchester City. Le néo-retraité Toni Kroos y accompagne Jude Bellingham, Kevin De Bruyne et le récent Ballon d'or Rodri dans l'entrejeu. La défense à trois, dans cette équipe finalement assez peu équilibrée, voit ainsi Virgil Van Dijk être associé à Antonio Rudiger et Dani Carvajal dans un trio à faire peur à de nombreux attaquants. Champion d'Angleterre et demi-finaliste de la Ligue des champions avec les Sky-blues de Pep Guardiola, Ederson garde les cages de ce onze.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3	■			■				
4						■		
5					■			
6		■					■	
7								
8				■				■
9			■					
10		■						■
11					■			
12								

LES MOTS FLÉCHÉS

PALPAIS	BAVE DE RAGE	PAS TOUT À FAIT AU SUD	RÉPANDUS DE TOUS CÔTÉS	ANCIEN ANESTHÉSIQUE	SOCLES DE BALLES
JETAS	ÉCŒURÉ	BRUIT DE BÉBÉ	MEMBRE DU CORPS ANIMAL	PIQUANT EN GORGE	GÉANTS
			À MOI		
ART PRATiqué DANS UNE ARÈNE					
ONGUENT			INTERRUPTIONS SUR IMAGE		
AMOUR DE TRISTAN			ÊTRE AU FUTUR		CATHÉDRALES OU BASILIQUES
ÉRODÉ					
					LE NOUVEAU EST PETIT
					IMPÔT SOCIAL
ÉPAIS ET FOURNI	REFUSÉES À L'EXAMEN				
					IL EST DIFFICILE À PEIGNER
					PRÉPARATION À BASE DE FARINE
L'HOMME D'AVANT					
OUI DU SUD					
	AFFECTION DENTAIRE	ENJEU	TOURMENTER	C'EST PROPRE QUAND IL N'Y EN A PLUS	BELLE CARTE
		ESPACE PARSEMÉ D'ÉTOILES	ARRIVÉE DE L'ŒUF		NICKEL ABRÉGÉ
TRÈS PRENANTE					
COR D'ARMÉE					
				BIEN FICÉLES	
				A UNE EXISTENCE	
BRISÉE DE FATIGUE					
CŒUR DU CYCLONE					
			CONTRÔLE D'APTITUDE À L'EMPLOI		
PRONOM PERSONNEL RÉFLÉCHI		COMME LA LANGUE ARGOTIQUE			




HORIZONTALEMENT

- A. Fleuve côtier du Nord. Dominer la situation.
- B. Citoyenne à la Cour. Dernier mot de demoiselle. À moi.
- C. Droit de jouissance. Part de soupe.
- D. Symbole du scandium. Groupes d'atomes. Poisson avec des ailes.
- E. Un peu d'oseille. Antiques poètes grecs.
- F. Nommé aux voix. Simplement.
- G. Qui est sûr de servir. Surface au sol. Négation qui va par deux.
- H. Sont nombreux à la fin des vacances. Dieu atmosphérique.

VERTICALEMENT

- 1. Il travaille avec précision.
- 2. Examine le patient.
- 3. Il ne va pas jusqu'à la mer. Son astre est la Lune.
- 4. Fait attention (se). Saint de Normandie.
- 5. Préfixe pour l'air. Une larme.
- 6. Paresseux de naissance.
- 7. Considéreras avec mépris.
- 8. Période de reproduction. Pli à la belote.
- 9. Deux à Pompéi. Reporte à une autre date.
- 10. Fondement.
- 11. Trouble des sens. Entre le nord et l'ouest.
- 12. Perdre de la vitesse.

SUDOKU

5			6	9	1	2		4
4	3							
			3			9	7	8
		4	2		6	7		9
	1				3	5		2
		8	7		4	3		6
			4			8	5	1
6	2							
8			5	7	9	6		3

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

AFFUT	AGAMI	ANNEAU	ANSE	APLATIR	AVALISER	DRAGON	ERREUR	FANGE			
GALVAUDER	GAVROCHE	INFERNAL	JUNGLE	KAPO	LAPON	MASSEPAIN	PLACENTA				
PLEXUS	RAVIOLI	RETS	RIGORISTE	SALVE	TAIE	TRAFIQUER	TSAR	VICAIRE			
E	E	A	M	R	U	E	R	R	E	R	D
E	S	T	S	A	R	E	E	K	E	R	L
H	I	N	S	I	S	D	E	U	A	A	A
C	L	E	A	I	U	S	Q	G	N	P	P
O	O	C	L	A	R	I	E	R	N	L	O
R	I	A	V	G	F	O	E	P	E	A	N
V	V	L	E	A	N	F	G	X	A	T	F
A	A	P	R	M	N	U	U	I	U	I	S
G	R	T	A	I	E	S	J	T	R	R	N

LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS LE RAPPELLE :

Le Président Tebboune accorde «une importance majeure» à la promotion du cinéma

Le ministre a souligné que «l'Algérie, pionnière en matière de résistance et de révolution, demeure un modèle à suivre dans la lutte contre le colonialisme et l'occupation, ayant inspiré les réalisateurs algériens et étrangers, amis de notre révolution, à immortaliser les épopées du peuple algérien».

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a affirmé, lundi à Alger, que «l'Etat algérien, sous les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance majeure au secteur cinématographique», en vue de promouvoir ce domaine vital. Lors de l'ouverture du Forum international «Cinéma et Mémoire» à l'hôtel El Aurassi, le ministre a affirmé que «le président de la République a instruit d'encourager tous les talents et compétences du cinéma en Algérie et ceux issus de la communauté nationale établie à l'étranger, et de financer les œuvres cinématographiques sous forme de crédits bancaires allant jusqu'à 70%». Le président de la République a aussi instruit de soutenir les spécialistes dans le domaine pour mettre en place des studios de tournage et créer des villes cinématographiques», a-t-il dit, ajoutant que cet engagement doit être concrétisé pour rattraper le retard enregistré par ce secteur afin de retrouver son lustre d'antan. Par ailleurs, le ministre a évoqué la poursuite de la création d'établissements de production cinématographique, le renforcement du cadre légal en matière d'audiovisuel et la restauration des nombreuses œuvres produites afin de préserver le cinéma en tant que mémoire collective de la nation. Par ailleurs, le ministre de la Culture a rappelé l'impor-

tance du «cinéma de résistance» dans la construction et la préservation de la mémoire nationale, soulignant qu'il constitue «un capital documentaire au service de la patrie et de la société», évoquant, dans ce contexte, le rôle des pionniers du cinéma révolutionnaire dans le soutien aux causes justes à travers le monde, notamment celles des peuples palestinien et sahraoui. En ce qui concerne ce forum international, organisé dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération, M. Ballalou a salué l'intérêt personnel du président de la République pour cet événement, reflétant son engagement envers le secteur du cinéma et sa volonté de promouvoir une véritable renaissance culturelle. «L'Algérie, pionnière en matière de résistance et de révolution, demeure un modèle à suivre dans la lutte contre le colonialisme et l'occupation, ayant inspiré les réalisateurs algériens et étrangers, amis de notre révolution, à immortaliser les épopées du peuple algérien», a-t-il dit, citant les figures du cinéma algérien telles que Mohammed Lakhdar-Hamina, Djamel Chandlerli, Ahmed Rachedi et Mustapha Badie, ainsi que des cinéastes étrangers comme le Yougoslave Stevan Labudovic et le Français René Vautier qui ont documenté les victoires de l'Armée de libération nationale et les souffrances des Algériens». Le



ministre a souligné que «la préservation de la Mémoire et la sensibilisation à son importance nécessitent l'exploitation de tous les moyens disponibles, surtout à l'ère de l'intelligence artificielle». Il a dénoncé les récits cinématographiques sionistes cherchant à manipuler l'opinion publique en faveur de l'occupation de la Palestine, tout en

occultant les massacres perpétrés contre le peuple palestinien. Organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Forum international «Cinéma et Mémoire» (9 au 11 décembre) rassemble des experts et cher-

cheurs algériens et étrangers spécialisés dans le cinéma révolutionnaire et l'histoire, dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération.

R.C

LA CHANSON BÉDOUINE EN DEUIL

Abdelkader El Khaldi n'est plus

L'icône de la chanson bédouine oranaise Abdelkader El Khaldi est décédé, lundi à Mostaganem, à l'âge de 67 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de son entourage. Natif de Mostaganem, le défunt est entré dans le monde de l'art algérien à la fin des années 1980, en interprétant la chanson bédouine oranaise, genre musical à travers lequel il s'est imposé sur la scène artistique algérienne, grâce à des chansons écrites par de grands poètes du Melhoun et d'autres qu'il a, lui-même, écrites. A ses débuts, Khaldi a participé au programme artistique «Alhane Oua Chabab», qui a lancé sa carrière artistique de manière progressive, se distinguant

aux côtés d'autres grands artistes à l'instar de Blaoui Houari, Ahmed Saber et Benzergua, en apportant une touche moderne à ce chant authentique, qui se limitait à des instruments de musique traditionnels, comme la «Gasba» et le «Guellal». Le défunt s'est fait également connaître sur les écrans de la télévision, à travers ses participations à plusieurs émissions et programmes artistiques. Il a, en outre, chanté dans plusieurs festivals nationaux.

Parmi ses célèbres chansons, figurent «Yamma Ya Bouya», «Boya Kirani», «Djar El Hem», «Ya Habibi Baghi Nwassik», «Kasdikoum Leddar», ainsi que «Chehal Sbert».

Le chef de l'Etat présente ses condoléances à la famille de l'icône de la chanson bédouine

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, lundi, ses sincères condoléances à la famille de l'icône de la chanson bédouine, Abdelkader El Khaldi, qui s'est éteint aujourd'hui à l'âge de 67 ans. «Suite au décès de l'illustre artiste Abdelkader El Khaldi, une des icônes de la chanson bédouine, au riche parcours artistique authentique, le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à toute la famille artistique, suite à cette affliction, priant Dieu le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, et de prêter patience et réconfort à ses proches + A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons+», a écrit le président dans son message.

APS

GRÂCE À L'ADN ENVIRONNEMENTAL

L'Unesco cartographie les espèces marines

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a dévoilé lundi les résultats de sa première cartographie des espèces marines réalisée grâce à l'ADN environnemental. Le programme lancé en décembre 2021 «permet de voir quelles espèces marines sont les plus menacées par le réchauffement climatique», explique Ward Appeltans, chef du système d'information sur la biodiversité des océans à l'Unesco. L'ADNe (ADN environnemental), méthode née à titre expérimental dans les années 2000, mais qui commence seulement à être mise en

œuvre, consiste à prélever un échantillon d'environ 1,5 litre d'eau pour identifier les espèces marines à partir des traces d'ADN qu'elles laissent. Cette méthode a été utilisée par l'Unesco dans 21 aires marines protégées, au Costa Rica, au Bangladesh ou encore aux Philippines.

4500 espèces ont été recensées grâce à cette opération, dont 120 sont sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). «Sans cette technique, cela aurait pris au moins 5 ans de travail et cela aurait été plus

intrusif», se réjouit l'Unesco. «Cela permet d'identifier les zones à protéger en priorité».

L'Unesco a mobilisé des écoliers et leurs professeurs pour réaliser les prélèvements et les sensibiliser à l'importance de la préservation de la biodiversité marine. Dans le parc national des Everglades, en Floride (USA), où des lycéens ont participé à la collecte, l'ADNe a aussi servi à répertorier l'avancée d'espèces invasives comme les pythons. «Nous voulons aider les pays à comprendre les changements causés par le réchauffement climatique pour qu'ils puissent

améliorer la protection des espèces marines», affirme, pour sa part, Fanny Douvère, cheffe du Programme marin du patrimoine mondial de l'Unesco. «Cela peut être mis en place aussi bien au Bangladesh, avec moins de ressources, qu'en Australie ou aux Etats-Unis», avance-t-elle. Les prélèvements ADNe restent abordables financièrement : chaque kit coûte 25 euros. «C'est la première fois que cette méthode est utilisée à grande échelle. Elle permet d'avoir des résultats en seulement quelques mois au lieu de 5 à 10 ans», a relevé Fanny Douvère.

16



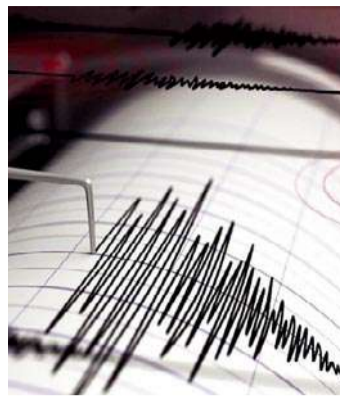
- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:47	12:31	15:25	17:50	19:15

LA TERRE TREMBLE À TIPAZA

Une secousse tellurique d'une magnitude de 4 sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 05h02 dans la wilaya de Tipaza, selon un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à 07 km au

sud-est de la commune de Bourkika, précise la même source. Aucune information n'a été communiquée concernant d'éventuels dégâts ou victimes à ce stade. Les autorités compétentes surveillent la situation de près et rassurent la population quant à la sécurité des infrastructures locales.



LE NOBEL DE LA PAIX REMIS À DES RESCAPÉS D'HIROSHIMA

Le Nobel de la paix est remis au groupe japonais de survivants de la bombe atomique, Nihon Hidankyo, qui milite contre l'arme nucléaire, 80 ans après les tristes bombardements de Hiroshima et Nagasaki. La récompense sera reçue peu après 13:00 (heure locale) à l'hôtel de ville d'Oslo par les 3 coprésidents de l'association qui œuvre pour une planète sans nucléaires. Les bombardements américains sur ces deux villes japonaises, les 6 et 9 août 1945, firent quelque 214.000 morts et précipitèrent la fin de la 2e Guerre mondiale. Les Nobel dans les autres disciplines (littérature, chimie, médecine, physique, économie) seront également remis dans la journée à Stockholm en présence du roi de Suède, Carl XVI Gustaf.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024 // N°967 // PRIX 20 DA

ANCIEN SÉLECTIONNEUR NATIONAL

Mahieddine Khalef, l'architecte du football algérien s'éteint

Le football algérien perd aujourd'hui l'une de ses figures les plus emblématiques avec la disparition de Mahieddine Khalef, à l'âge de 80 ans. Homme de passion, visionnaire et bâtisseur, Khalef n'était pas seulement un entraîneur, il était un architecte du football national, un mentor pour des générations de joueurs, et un symbole d'excellence pour tous ceux qui ont rêvé du ballon rond en Algérie.

Mahieddine Khalef a marqué de son empreinte indélébile l'histoire de la JS Kabylie, ce club mythique qui a transcendé les frontières de la région pour devenir une fierté nationale et africaine.

À la tête de l'équipe durant ses années glorieuses, Khalef a su insuffler une culture de discipline, de rigueur et d'audace, transformant la JSK en un véritable modèle de réussite sportive. Sous sa direction, le club a rafilé des titres nationaux et continentaux, inscrivant à jamais son nom dans les annales du football. Khalef est connu pour être l'artisan du Jumbo Jet, et la fameuse formation de la JS Kabylie qui avait dominé le football national, avec de nombreux titres nationaux (8 championnats et deux coupes) en plus de deux titres africains, la Coupe d'Afrique des clubs champions de 1981 et la Coupe de la CAF en 2001. Il avait fait la paire avec le coach polonais, Zivotko pour quinze longues années.

Khalef a aussi entraîné la sélection nationale dans les années 80 et a réussi à qualifier les Verts à son premier mondial en 1982 en Espagne et où les camarades de Belloumi avaient réussi un beau tournoi en battant l'Allemagne (2/1) et le Chili (3/2), contre une défaite face à l'Autriche (2/0). La famille du défunt a reçu les condoléances de nombreux clubs algériens en plus de la FAF qui s'est fondu dans un communiqué sur son site officiel pour parler de son passé glorieux avec la sélection nationale. Au-



delà de la JS Kabylie, Khalef a aussi écrit une page mémorable de l'histoire du football algérien en tant que sélectionneur national. Il a été un pilier

du staff technique des Verts lors de leur première qualification pour une Coupe du Monde, en 1982 en Espagne. Ce moment inoubliable, marqué par la

célèbre victoire contre l'Allemagne (2-1), reste gravé dans la mémoire collective. Khalef incarnait alors l'espoir et la résilience d'un pays émergent sur la scène internationale.

Mais Mahieddine Khalef, c'était avant tout un homme profondément humain.

Derrière ses succès se cachait une humilité désarmante, une volonté de transmettre et une capacité unique à fédérer autour de lui. Il croyait au potentiel des jeunes, leur offrant les outils pour rêver grand et atteindre les sommets. Son héritage se lit aujourd'hui dans les valeurs qu'il a insufflées : le travail, la persévérance et l'amour du maillot.

En ces moments de deuil, le football algérien pleure une légende, mais célèbre aussi un héritage. Mahieddine Khalef a quitté le terrain de la vie, mais il continue de vivre à travers les souvenirs, les victoires et les valeurs qu'il a laissées derrière lui.

La rédaction sportive du journal l'Express ainsi que toute la famille du journal présente ses sincères condoléances aux proches de Khalef, l'une des légendes du football national. À sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont admiré, nous adressons nos pensées les plus sincères. Puisse-t-il reposer en paix, et que son nom continue de briller dans le vaste panthéon des héros du sport algérien.

Adieu, maestro. Vous êtes parti, mais votre légende demeure.

Aïda Mouni/MA

Le chef de l'Etat présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, hier, ses sincères condoléances à la famille du défunt Mahieddine Khalef, l'ancien entraîneur de l'équipe nationale de football, qui s'est éteint à l'âge de 80 ans. "J'ai appris, avec une profonde affliction, la disparition de Mahieddine Khalef, l'ancien entraîneur de l'équipe nationale de football, qu'Allah Tout-Puissant lui accorde Sa sainte miséricorde et l'accueille dans son vaste paradis. En cette pénible épreuve, nous présentons nos sincères condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à toute la famille sportive. Le défunt avait à son actif un palmarès sportif riche et exceptionnel. Passionné de football depuis son plus jeune âge, il a porté les couleurs de la JSK et contribué à l'entraînement du club, décrochant plusieurs titres. Il a aussi fait parti du staff technique de l'équipe nationale et perfectionné ses compétences avec des formations de haut niveau dans les plus grandes écoles mondiales", lit-on dans le message de condoléances. "Feu Mahieddine Khalef fut l'artisan de nombreuses gloires de l'équipe nationale, à l'instar de l'épopée en Espagne, en 1982. Il était connu pour ses valeurs morales et sa loyauté envers le sport national. Je prie Dieu le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, et de prêter patience et réconfort à ses proches +A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons+", souligne le message du président de la République.

CHUTES DE NEIGE

VOICI LES ROUTES TOUJOURS COUPÉES

Les chutes de neiges enregistrées durant ces dernières 48h à travers plusieurs wilayas du Nord du pays ont provoqué la fermeture de plusieurs routes nationales à travers plusieurs wilayas du pays. Grâce à la mobilisation des autorités locales et des services des Travaux publics, la majorité des routes ont été rouvertes à la circulation automobiles ce mardi matin. Selon la Gendarmerie Nationale, une seule route demeure coupée à la circulation ce mardi matin au niveau de la wilaya de Bouira. Il s'agit de la route nationale (RN 33) reliant les wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou via le massif montagneux du Djurdjura. Cette route est actuellement au niveau du lieu-dit Ikoukar dans la commune de Bechloul, précise la même source.

PROMOTION DES PRODUITS ARTISANAUX À NIAMEY

L'artisanat algérien est présent au Salon international de l'artisanat pour la femme (Safem), qui se tient du 6 au 15 décembre à Niamey (Niger). L'Algérie y participe à travers la Chambre de l'artisanat et des métiers de Mostaganem avec cinq artisans issus de différentes wilayas du pays. Cela s'inscrit dans le cadre de «la mise en œuvre du programme de coopération algéro-nigérien dans ce domaine», précise le ministère. Au stand Algérie, la ministre de l'Artisanat et du Tourisme du Niger, accompagnée de l'ambassadeur algérien à Niamey, a reçu des explications détaillées sur les produits artisanaux exposés, dont des vêtements traditionnels, des objets en cuivre, des bijoux et des tissus traditionnels, de la céramique artistique, des huiles naturelles, des produits locaux dérivés de la datte, reflétant «la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien», selon la même source. A cette occasion, les différents habits traditionnels authentiques reflétant l'identité et l'élégance algériennes, comme le caftan, le karako, les robes kabyle et chaouie, et la gandoura sétifienne, ont été mis en valeur.

A TEBESSA

SAISIE DE 6 KG DE COCAÏNE ET 44 750 COMPRIMÉS D'ECSTASY

Dans le cadre d'une opération qualitative, les unités de la Gendarmerie Nationale de la wilaya de Tébessa ont saisi 44.750 comprimés d'ecstasy et six kilogrammes de cocaïne. La valeur globale de la marchandise saisie est estimée à plus de 20 milliards de centimes. Les services compétents ont pu, également, selon le communiqué, saisir cinq véhicules et cinq téléphone portables et arrêter six suspects. Les suspects seront présentés devant les autorités judiciaires compétentes.

